



Commune de **ONTLEBON**

BULLETIN MUNICIPAL 2016





BULLETIN MUNICIPAL 2016

• Édito du Maire	1
• Actions municipales	5
• Actions sociales	25
• Monde associatif	29
• L'usine Vermot-Gaud	52
• Informations	61

Éditorial

Madame, Monsieur, Chers amis

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année. C'est pour moi le moment de dresser le **bilan des réalisations en cours et à venir** et de vous présenter **les événements de l'année 2015 et les perspectives 2016**.

2015 a débuté de façon tragique avec les événements de Charlie Hebdo et de l'Hyper-casher. La liberté de la presse, d'expression et de démocratie ont été bafouées.

Mais le 13 novembre dernier, le comble de l'horreur ! Les attentats les plus meurtriers perpétrés en France depuis la dernière guerre mondiale. L'ampleur des événements a entraîné notre pays en état d'urgence ! **Restons vigilants et soyons unis, confiants et forts.** Les hommages rendus à toutes ces victimes ont prouvé que le peuple français est fortement attaché à ses valeurs de liberté, égalité, fraternité. Ayons une pensée pour toutes ces victimes, leurs familles endeuillées et les orphelins.

Lors de l'édition du bulletin municipal 2015, nous avions relaté **les incendies passés sur Montlebon**, nous étions loin de penser que nous serions touchés à trois reprises cette année :

- Au Musée d'antan où en quelques heures, 50 ans de passion sont partis en fumée. Le créateur de ce musée, M. Joseph Simonin, est un battant et 2016 verra, je lui souhaite, le musée renaître de ses cendres. Bon courage à lui dans la phase de reconstruction.
- À la rue des Chenevières où nous avons frôlé la catastrophe. La solidarité et le courage des voisins ont permis de sauver des vies humaines. Merci à eux.
- Et enfin à la rue de la Tuilerie où fort heureusement nous n'avons eu à déplorer que des dégâts matériels.

Nos félicitations à **l'entreprise Simonin SAS** qui, avec la réalisation du **pavillon France à Milan**, a suscité bien des convoitises, il fut incontestablement la « star » de cette exposition universelle. Cet ouvrage d'art exceptionnel a permis d'exposer toute la force du savoir-faire français. C'est un réel plaisir de voir le nom de Montlebon associé à un si beau projet.

LES GRANDS CHANTIERS SONT ARRIVÉS À LEUR TERME POUR LA PLUPART

- **La Maison de l'Enfance** a vu le Multi-accueil et le périscolaire avec son accueil de loisirs prendre possession de locaux spacieux, lumineux, avec une bonne acoustique, bien adaptés à nos petites têtes blondes.
- **La chaufferie** alimente les nouveaux locaux avec quelques petits ajustements.

Vous avez été très nombreux à visiter ces réalisations lors des portes ouvertes organisées en septembre et nous avons pu remarquer l'intérêt que vous portez au travail effectué.

- **Le terrain synthétique**

Depuis sa mise à disposition, ce dernier est toujours très occupé que ce soit par les équipes, les écoles, le périscolaire. Tous les usagers en sont pleinement satisfaits.

- **Les travaux du cloître** sont en voie d'achèvement et seront terminés au premier semestre 2016.

Les perspectives de travaux 2016 sont mentionnées dans ce bulletin mais **le projet majeur est la sécurisation du village et l'aménagement du centre-bourg.**

Nous choisirons dans les prochains jours de janvier un cabinet de maîtrise d'œuvre pour établir un cahier des charges détaillé et un phasage de la réalisation de ces travaux, tenant compte bien entendu du volet financier et de la baisse des dotations de l'Etat. Une réunion publique de présentation aura lieu courant premier semestre 2016.

- **La procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** suit son cours. Nous sommes dans l'attente du retour de l'avis de l'autorité environnementale. La concertation est toujours ouverte, et les doléances reçues ont été étudiées au cas par cas. Nous travaillons sur la rédaction du règlement. Le PLU sera ensuite arrêté et soumis à l'avis de l'Etat et de plusieurs organismes publics. L'enquête publique aura lieu en principe fin du premier semestre 2016 et une approbation du PLU courant troisième trimestre. Vous serez bien entendu informés par voie de presse et d'affichage de toute la procédure et de son suivi.

COMMUNICATION ET INFORMATION

Notre commune s'est dotée d'un site internet, n'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez de nombreuses informations et documents utiles.

Je tiens au nom de l'équipe municipale à vous remercier toutes et tous, pour le travail fourni, que ce soit :

- **Les entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs** qui contribuent à l'économie de notre territoire dans une conjoncture économique et administrative difficile,
- **Les associations belmontoises, sportives et culturelles**, qui sont un élément indispensable de Montlebon, notre tissu associatif est dense et varié. Etre bénévole aujourd'hui est un acte courageux où il faut donner de son temps sans compter et être disponible, bravo à toutes et tous pour votre engagement.
- **Tous les services publics associés** et notamment les services de secours et de sécurité pour leurs conseils, écoute et surveillance.

Je tiens à remercier **les employés des services communaux** qui par leur travail permettent le bon fonctionnement de notre collectivité et offrent à nos concitoyens un service de qualité.

Je ne peux clore mon propos sans remercier mes adjointes et adjoints et mes collègues conseiller(e)s municipaux pour leur engagement. Leur aide et leurs conseils me sont très précieux et j'associe à ces remerciements leurs conjoint(e)s qui font preuve de patience lors de leurs nombreuses absences pour l'intérêt communal.

Nous rappelons que l'ambition de notre équipe est avant tout de servir l'intérêt général.

Nous aurons également une pensée pour tous ceux et celles qui nous ont quittés en 2015 et également pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

Mais la vie continue et c'est avec un grand plaisir que nous accueillerons lors de la cérémonie des vœux, le samedi 9 janvier à la salle Saint-Louis, les petits belmontois nés en 2015 ainsi que les nouveaux habitants du village.

Au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal de Montlebon, je vous présente mes vœux de santé, bonheur et d'espérance pour vous-mêmes et vos familles pour 2016.

Catherine Rognon

Maire de Montlebon



Commission voirie éclairage public

DÉSENCLAVEMENT RUE DE LA COMBOTTE - RUE DES SEIGNES

L'entreprise BDTP a procédé au raccordement de la rue de la Combotte à la rue des Seignes selon l'avis de la Police de l'eau. Un busage a été installé dans le respect des normes demandées, et des bordures avec revêtement en enrobé ont été posées.

Cette voie sera principalement piétonnière.

La mise en place de barrières à chaque extrémité permettra son ouverture uniquement pour les riverains l'hiver si dangerosité et lors des manifestations pour itinéraire de délestage (service sécurité).

Une voie de délestage lors de manifestations belmontoises ou en cas de conditions hivernales difficiles.



TRAVAUX RUE DE LA VIGNE

La Municipalité a décidé de procéder à la réfection du réseau d'eau défectueux en même temps que les travaux d'assainissement programmés par la Communauté de Communes du Val de Morteau.

Cette rue fera l'objet d'un aménagement dans le cadre de la sécurisation du village en priorité pour finaliser les abords et le stationnement de la Maison de l'Enfance.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite à l'état des lieux réalisé en 2012-2013, nous devons :

- Remplacer et remettre en état, partiellement ou totalement, des armoires d'alimentation de l'éclairage public
- Remplacer des luminaires à lampe ballon mercure par des luminaires leds
- Remplacer de l'éclairage sur le réseau général suivant un phasage de quatre ans et prévoir quelques luminaires supplémentaires sur certaines zones pour la sécurité des piétons.

Ces travaux ont pour but d'économiser de l'énergie jusqu'à 50% environ fin 2016.

L'éclairage public sera réalisé au Lotissement Champ Prouvet (zone test).

DIVERS VOIRIE

Un arrêté a été pris pour mettre la rue des Creux en sens unique, il ne sera donc plus possible de la descendre depuis l'accès rue des Seignes.

Nous étudierons, après la concertation des riverains de la rue Pasteur qui est en cours, le sens de circulation le mieux adapté pour tous. Une étude est en cours pour la réduction de la vitesse rue des Epinottes.

nous avons pour projet de mutualiser avec nos voisins de Grand-Combe Chateleu' et Les Gras l'achat d'une marqueuse au sol. La commission voirie a d'ores et déjà émis un avis favorable.

Nous procéderons à la mise en place de signalisations diverses sur le territoire communal :

- Aux Petites Fontenottes
- À la Combe Chagris (panneau d'agglomération subtilisé)
- À proximité des bâtiments communaux

Nous projetons d'acquérir un radar pédagogique mobile avec enregistrement de la vitesse des véhicules.

SÉCURISATION DU VILLAGE

Avec l'appui des services du Conseil départemental et du Cabinet « Au-delà du fleuve », nous réalisons l'étude globale de la sécurisation de Montlebon, une des priorités de notre équipe municipale.

Après de nombreuses concertations, les priorités suivantes ont été définies :

- Réfection et aménagement de la rue de la Vigne à proximité de la Maison de l'Enfance
- Entrée sud du village depuis la Suisse

- Sécurisation et aménagement du centre-bourg : sécurité aux abords de l'école, aménagement des parkings, création d'une aire de rencontre le long du groupe scolaire, suppression des murs de chaque côté de l'école primaire côté place, déplacement du Monument aux Morts
- Entrée nord
- Raccordement des rues de la Tuilerie, rue Michel Hollard, Lotissement Sous-le-Château avec la rue de Neuchâtel

DANS LE CADRE DE CE PROJET, NOUS CHOISSISSONS ACTUELLEMENT UN CABINET POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE.

RÈGLEMENTATION DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Si pour le moment, l'hiver est plutôt clément, les chutes de neige rythment la vie de notre commune. Le déneigement des voies de circulation, rappelons-le, est une obligation de continuité de service public.

Ainsi, en période hivernale, des mesures spéciales doivent être prises sur notre territoire communal pour **garantir la commodité des usagers et sauvegarder la sécurité de circulation des piétons et des véhicules motorisés**. Pour cela, un arrêté de police énonce plusieurs dispositions applicables pour la période hivernale du 23 novembre 2015 au 31 mars 2016, dont voici le bilan :

CIRCULATION

Par temps de neige, pluie, verglas sur la voirie, tout conducteur doit **réduire sa vitesse et respecter les fermetures de routes** afin d'éviter tout accident, conformément à l'article R413-17 du code de la route. Tous les véhicules devront être munis d'**équipements spéciaux** tels que pneus neige, pneus contact ou chaînes à neige.

STATIONNEMENT

Pour faciliter le passage de tous les engins de déneigement, le **stationnement est strictement interdit en dehors des aires prévues à cet effet**. De plus, durant la saison hivernale et en période de chutes de neige, le stationnement des véhicules est interdit de 2h à 7h sur les parkings suivants :

- **Parking de la Mairie** (face au bâtiment Vermot-Gaud),
- **Places de parking tout le long de la rue de Neuchâtel**,
- **Parkings rue de la Vigne** (Maison de l'Enfance et vestiaires foot),
- **Place des Minimes côté square** – espace jeux,
- **Place des Minimes le long du groupe scolaire** Jules Vermot-Gaud,
- **Trottoirs rue Champ Blondeau, Champ Violon et du Tartre**.

Selon les nécessités au cours de la saison, l'ensemble des parkings et stationnements publics de la commune pourra être mis en stationnement interdit partiel ou total,

matérialisé par des panneaux mobiles. Les administrés en seront informés par voie d'arrêté municipal.

Les jours de passage des camions de collecte des ordures ménagères et des déchets de tri, les bacs ne doivent pas gêner le déneigement des routes et des trottoirs. **Les bacs doivent donc être déposés le plus possible en dehors de la voie publique**. Ces mesures doivent être respectées sous peine de verbalisation.

DÉNEIGEMENT DES TOITS ET TROTTOIRS

Il est bon de rappeler que les **propriétaires des maisons contigües à la voie publique** sont tenus de tout mettre en œuvre afin de **s'assurer que les chutes de neige ou de glace depuis les toits ne nuisent pas** à la sécurité publique et à la commodité du passage sur les voies et places publiques. Il en va de même pour les voiries privées.

Les particuliers occupant les bâtiments, qu'ils soient propriétaires, locataires ou gérants de magasin, sont tenus d'enlever ou de faire enlever à leurs frais, et au fur et à mesure des chutes de neige, la neige et la glace se trouvant sur les trottoirs, au droit de leur bâtiment,

Il est recommandé d'entasser immédiatement la neige provenant des trottoirs et des toits, dans un espace permettant l'écoulement des eaux.

De ce fait, il est formellement interdit de rejeter la neige sur la voie publique après le passage des engins de déneigement.

PRATIQUE DES SPORTS ET LOISIRS D'HIVER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les sports et loisirs propres à la saison hivernale, tels que la luge ou le ski sont strictement interdits sur l'ensemble des voies publiques.

Pour le bien-être de chacun, nous vous invitons donc à rester vigilant sur le respect de ces prescriptions.

Commission bâtiment

8

Maison de l'Enfance: un grand chantier achevé pour la rentrée 2015

L'année écoulée a été bien remplie pour la commission bâtiment qui a dû être présente sur plusieurs fronts pour assurer le suivi des chantiers en cours sans pour autant oublier de travailler sur d'autres dossiers concernant l'entretien, l'aménagement et le fonctionnement du foncier bâti.

MAISON DE L'ENFANCE

L'un des grands chantiers de notre village s'est achevé cet été et les enfants accompagnés par les responsables du multi-accueil et du périscolaire ont pris possession des lieux à la rentrée dans des locaux flambants neufs. L'inauguration a eu lieu le 25 septembre en présence de Monsieur le Sous-Préfet et de nombreux élus locaux.

CIMETIÈRE DE DERRIÈRE-LE-MONT

Les murs d'enceinte est et ouest ont été entièrement déposés et reconstruits en pierre naturelle, le mur sud a été nettoyé et les joints repris en totalité.

Les piliers en béton ont été reconstruits en pierre taillée. Les cantonniers ont ensuite décapé puis repeint les grilles et barrières.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DU CLOÎTRE

Les travaux de démolition et gros œuvre sont maintenant terminés, la phase d'aménagement intérieur est en cours et le chantier devrait être livré dans quelques mois.

Pour rappel, ces travaux aboutiront à terme à la réalisation de nouvelles salles associatives, à la rénovation de la salle du Conseil également utilisée comme salle d'Honneur pour les mariages et autres cérémonies. De plus le promenoir sera réhabilité et desservira les pièces du rez-de-chaussée. Une salle d'archives verra le jour ainsi que des locaux de rangement. Un ascenseur permettra un accès aisé aux étages.

SALLE DES FÊTES DES FONTENOTTES

La rénovation de la toiture est prévue pour le printemps 2016. La couverture sera entièrement remplacée de même que la zinguerie.

L'association Les Amis des Fontenottes participera financièrement aux travaux à hauteur de 10 000 €.

ÉCOLE SUR LA SEIGNE

Suite à un vol avec effraction des portes intérieures ont dû être remplacées ou réparées.

Les portes d'entrée côté cour qui ne ferment plus correctement seront remplacées en 2016 par de nouvelles portes associant étanchéité et sécurité.

ATELIERS MUNICIPAUX

Nos ateliers ont été également visités et du matériel et outillage volés pour un montant important, une alarme anti-intrusion a donc été installée récemment.

DIVERS

- L'appartement de l'école s'est libéré, quelques travaux de peinture et d'amélioration ont été effectués.
- L'ancienne école de Derrière-le-Mont est libre depuis le départ de la micro-crèche Les Brindilles, une réflexion est en cours quant à sa future destination.



Commission eau et assainissement

9

RÉSEAU D'EAU

Un seul chantier conséquent a été réalisé au niveau du réseau d'eau : celui de la Rue de La Vigne où nous avons renouvelé les canalisations pendant l'été.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 39 277,70 € HT, soit 47 133,24 € TTC.

Ainsi, pourra être aménagée la voirie de la rue et surtout **la sécurisation des abords de la Maison de l'Enfance.**

Des demandes de subventions sont en cours afin de pouvoir entreprendre de nouveaux travaux sur l'année 2016 notamment rue de Bellevue et remise en état du réseau AEP rue de la Chapelle.



STATION D'ULTRA-FILTRATION

Des travaux de maintenance ont été effectués afin de pérenniser le bon fonctionnement de la station.



Commission urbanisme

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN D'OCCUPATION DU SOL EN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Concertation publique

Nous vous rappelons que simultanément aux études relatives à la révision du document d'urbanisme de la Commune, engagée en vue d'un développement durable et cohérent du village, une concertation publique basée sur l'échange d'opinions entre la Municipalité et le public sur les enjeux et les objectifs d'aménagement du village est ouverte sur ce projet du village.

Une réunion publique a eu lieu le 22 juin 2015. Au cours de celle-ci les bureaux d'études chargés du projet d'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme** ont réalisé une présentation générale :

- Des dispositions législatives et réglementaires : loi Solidarité et Renouvellement Urbain (décembre 2000), Grenelles de l'Environnement (août 2009 et juillet 2010), loi pour l'accès au logement et l'urbanisme rénové (mars 2014). Ces lois imposent notamment de prendre en compte la préservation du patrimoine, du paysage, des milieux naturels, . . . de gérer l'urbanisme avec plus de cohérence la consommation de l'espace, de tenir compte des enjeux de croissance démographique, des activités économiques (bois, agriculture, artisanat, commerce) en adéquation avec les infrastructures publiques (écoles, périscolaires, assainissement, eau potable, . . .)
 - Des caractéristiques générales du village, de l'environnement, . . .
 - Du projet de plan de zonage du plan local d'urbanisme
- La présentation réalisée lors de la réunion publique, ainsi que des documents de travail sur le PLU : porter à connaissance des services de l'Etat, du Conseil général, études sur les milieux naturels réalisés par un cabinet d'études spécialisé, . . . sont joints aux éléments consultables en mairie.

Chacun peut venir en mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat pour exprimer ses points de vue et propositions d'aménagement. Un registre de concertation est tenu à votre disposition pour formuler vos observations ou poser vos interrogations. **Les élus municipaux peuvent également recevoir toutes sujétions.**

La poursuite des travaux d'élaboration du document d'urbanisme nécessitera d'obtenir un avis de l'autorité de l'environnement (Préfet du Doubs) sur un avant-projet de PLU, avant l'arrêt du projet de PLU au cours du premier semestre 2016. Une enquête publique devrait ensuite être organisée par un commissaire-enquêteur au cours de l'année 2016. Des avis dans la presse locale et affichage aux panneaux municipaux vous informeront au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

Commission bois et forêts

RÉCOLTE DES CÔNES

Courant octobre, les promeneurs du Mont Gaudichot ont pu apercevoir une corde suspendue à un arbre et entendre un craquement en cime sans spécialement se douter d'une activité humaine.

Il s'agissait des cueilleurs de pives, perchés à quarante mètres du sol récoltant les cônes des sapins.

Cette activité spéciale consiste à cueillir les fruits des arbres classés avant leur pleine maturité afin d'en extraire les graines.

Les peuplements classés : certaines

parcelles forestières sont désignées suivant des critères définis (essence forestière, morphologie des tiges, provenance et qualité sanitaire du peuplement) par un organisme agréé IRSTEA.

Pour la forêt communale de Montlebon, les parcelles 14 et 15 sont retenues depuis 2003.

La récolte se pratique uniquement sur le sapin pectiné réf AAL 501-JURA correspondant au deuxième plateau du Jura, d'altitude moyenne.

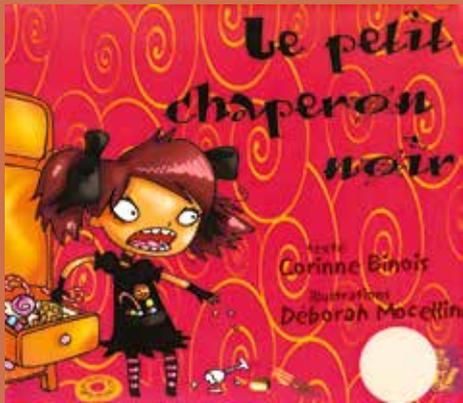
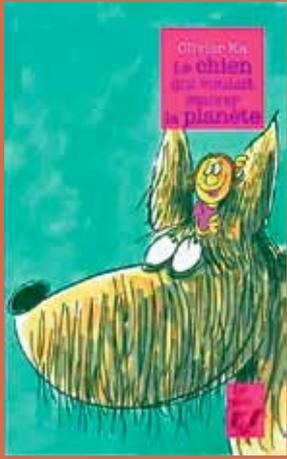
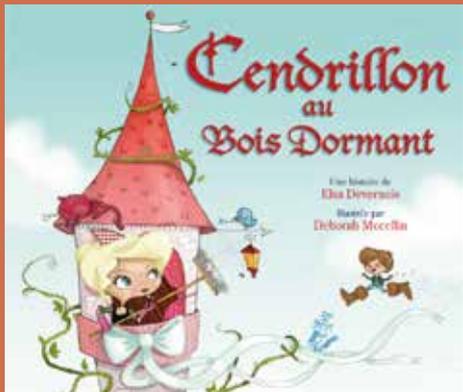
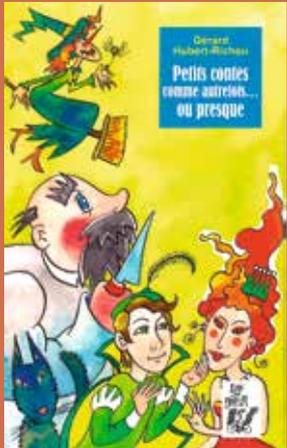
S'agissant de semences sélectionnées, la récolte est conditionnée dans des sacs en toile de 100 litres, ficelés puis plombés. Un certificat Maître certifiant la provenance accompagne le transport jusqu'à la Sécherie de La Joux.

À la sécherie, les cônes sont séchés puis passés sur grilles afin de trier les graines des écailles. Ces graines sont conservées dans des endroits spécifiques (température, humidité) à l'essence traitée, puis vendues aux pépiniéristes.

**Des
cueilleurs,
perchés à
quarante
mètres.**



À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité offre aux élèves, comme les années précédentes, des livres adaptés aux différents âges des enfants. En voici quelques exemples. Nous remercions les élèves pour leur participation très appréciée aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.



Commission scolaire

RENTÉE SCOLAIRE 2015/2016

Les effectifs de l'école :

MATERNELLE	PRIMAIRE
PETITE SECTION : 32	CP : 34
MOYENNE SECTION : 25	CE1 : 11
GRANDE SECTION : 27	CE2 : 30
	CM1 : 26
	CM2 : 22

LE MULTI-ACCUEIL LES BRINDILLES

La micro-crèche Les Brindilles (Derrière-le-Mont) a fermé ses portes en juillet 2015 pour laisser la place au Multi-Accueil de même nom sur la place des Minimés à Montlebon depuis le 17 août. Le gestionnaire reste le même, il s'agit de **Familles rurales**.

Cette nouvelle structure peut accueillir 24 enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans répartis en deux groupes :

- Groupe des **petits** (2 ½ mois à 18 mois environ)
- Groupe des **grands** (18 mois à 3 ans, voire 6 ans)

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 6 h 30 à 18 h.

Pour l'année 2016-2017, Les Brindilles seront fermées :

- Au printemps du 23.04.2016 au 01.05.2016 inclus
- En été du 15.07.2016 au 07.08.2016 inclus
- En hiver du 24.12.2016 au 01.01.2017 inclus
- Les jours fériés français (28 mars 2016, 1^{er}, 5, 8 et 16 mai 2016, 14 juillet 2016, 15 août 2016, 1^{er} et 11 novembre 2016, 25 décembre 2016, 1^{er} janvier 2017).

Les dates de fermeture seront à confirmer.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, l'**accueil périscolaire** se réalise dans les nouveaux locaux, le prestataire de service est Familles rurales (accueil du matin, midi, nouveaux rythmes scolaires et petites vacances). Les écoliers peuvent utiliser le terrain synthétique depuis début octobre.

En 2016, la Commune va réaliser un audit sur l'informatique de l'école (**internet, les ordinateurs, les tableaux numériques**). Suite à cet audit, un plan d'investissement sera défini.

Les enfants peuvent être accueillis de manière régulière ou occasionnelle.

Quelques places pour de l'occasionnel restent disponibles, **il ne faut pas hésiter à joindre l'équipe** au 03 81 43 73 41 ou la directrice au 06 72 03 66 24 ou par mail sma.montlebon@famillesrurales.org.

Depuis son ouverture, la structure a accueilli **37 enfants et 33 familles**. Les familles habitent majoritairement la commune de Montlebon (30). Deux familles habitent aux Fins dont une a pour projet de s'installer à Montlebon. La 2^e était un accueil d'urgence. Une habite à Morteau.

Différents projets pédagogiques sont en cours de réflexion au sein de l'équipe tels que la mise en place d'une communication gestuelle avec les petits, un partenariat avec l'**association Autour d'un jardin** de Montlebon et des rencontres intergénérationnelles avec le **club du 3^e Âge de la Commune**.



L'endroit rêvé pour les enfants pour s'amuser et faire des activités!

Contacts :

Josépha Drezet, Annie Nardin &
Stephan Lasbennes
Accueil de loisirs de Montlebon
Périscolaire et Extra-scolaire
7 bis, Place des Minimes
25500 MONTLEBON
Tél. 03 55 33 03 78
Courriel : al.montlebon
@famillesrurales.org

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE MONTLEBON

Le tout nouvel accueil de loisirs de Montlebon a ouvert ses portes le 1^{er} septembre et une équipe dynamique met toutes ses compétences au service des enfants. . .

Côté périscolaire : L'accueil périscolaire de Montlebon accueille une vingtaine d'enfants le matin (3-11ans), 70 à 80 sur le temps méridien, 40 de 15 h 30 à 16 h 30 et une vingtaine entre 16 h 30 et 18 h, toutes tranches d'âge confondues.

La structure propose aux enfants de nombreuses activités susceptibles de les responsabiliser et de développer leur autonomie.

Par exemple : Bandes dessinées, mobiles, arts plastiques, tricot et autres activités manuelles s'inscrivent dans un programme de création, pour **souligner l'importance des activités artistiques**. . .

Les propositions d'animations répondent aux objectifs éducatifs du PEDT (établi par la Mairie de Montlebon et en lien avec le changement des rythmes scolaires) et le projet éducatif Familles Rurales. Les intentions éducatives visent à renforcer la communication avec les parents, favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation, développer l'apprentissage de la vie citoyenne, éduquer à l'environnement et au développement durable, favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs, conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant, prendre en compte les handicaps et développer les relations intergénérationnelles et par la même **contribuer au développement physique, intellectuel, affectif et moral de l'enfant**.

L'équipe d'animation a ainsi fait appel à des **intervenants extérieurs** pour compléter son action éducative auprès du groupe d'enfants accueilli : un atelier « bois-carton » a vu le jour dès novembre pour les TAP du mardi après-midi ; cet atelier est encadré par une professionnelle Sandra Vuillier, artisan du bois de son état.

Les activités sportives font partie des initiations proposées aux enfants ; notamment le tir à l'arc et le golf seront inscrits au programme d'activités sur le temps de midi du jeudi, avec Christiane Taillard, animatrice

sportive professionnelle, qui intervient sur la Communauté de communes du Val de Morteau.

Sur les deux autres trimestres de l'année scolaire 2015-2016, seront proposées aux enfants des rencontres intergénérationnelles avec le 3^e Âge ainsi qu'une initiation au tennis, à la pétanque et au football avec un professionnel de la discipline.

La découverte socioculturelle d'autres pays européens avec leurs traditions sera proposée tout au long de l'année avec des acteurs locaux.

L'équipe d'animation fait également appel aux bénévoles, susceptibles de nous faire partager leur passion : peinture, vannerie, couture, jardin, sport, découverte d'autres cultures, **n'hésitez pas à nous contacter !**

Côté mercredis et vacances scolaires : Des projets d'activités sont mis en place par les animateurs. Le projet d'animation consiste à mettre en place des activités déclinées selon un thème et un imaginaire soutenu et reliées entre-elles, dont les finalités éducatives doivent concourir à atteindre les objectifs du projet pédagogique de la structure. Cette déclinaison se fait sur plusieurs séances avec à la clef, un goûter festif où les parents sont conviés, une représentation ou un grand jeu.

Exemple de projet d'animation mis en place :

- Les mercredis : « **Tous en scène** ». L'évènement était la préparation et le déroulement d'un concert des enfants devant leur famille suivi d'un goûter festif !
L'art et la musique occupent ainsi une place prépondérante dans les animations socioculturelles mises en place par les animateurs
- Vacances de la Toussaint : « Les Amérindiens à Montlebon »

Petit moment de convivialité et de rencontre avec les parents pour la dernière journée des vacances d'octobre. . .



Commission finances

16

LOTISSEMENT CHAMP PROUVET

Le lotissement « Champ Prouvet » prend vie de jour en jour, les maisons sortent de terre.

Sur 35 parcelles, 25 sont vendues à ce jour et 4 sont en attente de signature.

Sur la parcelle vendue à Néolia, la construction du petit collectif à caractère social devrait débuter courant 2016, la livraison est prévue fin 2017.

Fin 2016, début 2017, la commune prévoit l'aménagement définitif de la voirie ainsi que l'éclairage public.

MAISON DE L'ENFANCE

• **Coût de l'investissement : 2 279 237 €**

• **Financement :**

Subvention CAF	331 250 €
Prêt CAF à taux 0%	265 000 €
DETR	241 422 €
Conseil départemental	180 000 €
Conseil régional	175 698 €
Emprunt réalisé par la Commune	500 000 €
Fonds propres de la Commune	585 867 €

CHAUFFERIE

• **Coût de l'investissement : 722 395 €**

• **Financement :**

ADEME	165 864 €
FEDER	48 780 €
Fonds propres	507 751 €

RÉHABILITATION DE «L'AILE EST DU CLOÎTRE»

• **Coût de l'investissement : 1 223 368 €**

• **Financement :**

Conseil départemental	103 000 €
FNADT	125 000 €
Crédit Agricole de Franche-Comté	5 000 €
Fonds propres	990 368 €

Les fonds propres de la Commune pour ces différents investissements proviennent en partie de la vente des parcelles du « Champ Prouvet ».



Commission cimetière

La Commission cimetière est composée de Patrick André (responsable), Pascal Dejardin, Jean-Luc Duffait et Régis Binétruy.

Le 25 juin, Jean-Luc Duffait a reçu une formation pour gérer le fonctionnement d'un cimetière au GRETA de Besançon.

La Commune n'avait jusqu'à présent aucun règlement de cimetière. **La commission s'est documentée sur les différents règlements en usage et soumettra aux élus un règlement lors d'un prochain Conseil.**

Les divers travaux réalisés cette année sont :

- L'installation d'un banc à Montlebon
- Un sentier d'accès aux cavurnes à Montlebon
- La réfection du mur d'enceinte à Derrière-le-Mont



Commission tourisme

18

PRÉSENTATION BALADE « DÉCOUVERTE DE MONTLEBON »

Départ Place des Minimes, suivre la rue de Neuchâtel direction la suisse sur 1,5 km environ. Après avoir passé la rue de Chinard, quitter la route et prendre la montée à droite en direction de la forêt. Rejoindre le chemin forestier et le suivre vers la droite, à la bifurcation prendre à gauche.

Peu avant le sommet de la montée, prendre à droite le chemin qui longe un pré, arrivé au bout du pré, reprendre à droite, indication « Roche Narbon » et marcher jusqu'au promontoire.

Jolie vue sur le Chataignot, Chauveresche et les Douffrans.

Retour sur le chemin, reprendre vers la droite. À la jonction reprendre le chemin principal vers la gauche et rejoindre la route, **jolie vue sur le Mont Dessus**. Suivre la route vers la gauche, direction **Le Rondot**. Au hameau, rejoindre la RD 48 et partir à gauche, après l'embranchement du Sevrot prendre le premier chemin forestier à droite, en montée, et suivre jusqu'à rejoindre une route, et la prendre à gauche jusqu'à rejoindre la RD48. Au carrefour, reprendre tout à droite et descendre sur cette petite route, sortir de la forêt en découvrant la partie Est du val, descendre tout droit ; la chapelle Ste Anne sera sur votre gauche, puis prendre à gauche la rue de la Chapelle.

Au carrefour, reprendre la rue de la Tuilerie vers la gauche puis monter la rue du Tartre sur la droite pour revenir place des Minimes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Localité de départ Montlebon (place des Minimes)

Localité d'arrivée Montlebon (place des Minimes)

Distance **9,656 km**

Altitude Min. **760 m**

Altitude Max. **971 m**

Dénivelé total positif . . . **290 m**

Dénivelé total négatif . . **288 m**

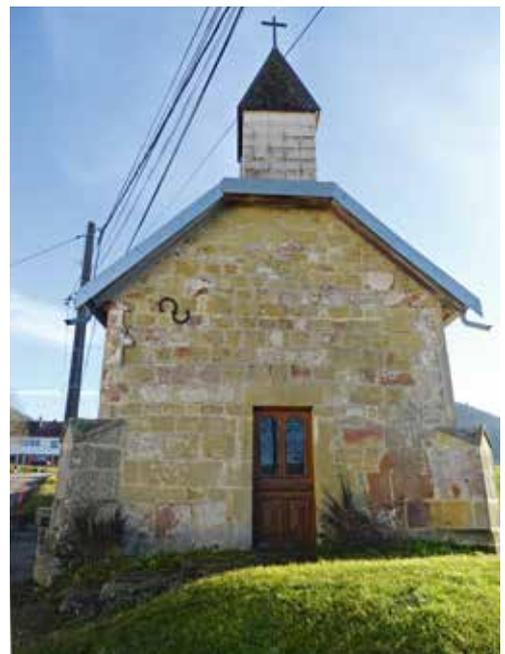
Activité **marche**

Difficulté **basse**

Type de sol **route**

Type de parcours **non officiel**

Parcours balisé. **non**



TARIFS DES TÉLÉSKIS ET DE LA REDEVANCE DE SKI DE FOND SAISON 2015/2016

Au vu des décisions prises par Haut Doubs Nordique, Espace Nordique Jurassien et France Ski de Fond, nous vous communiquons les tarifs applicables aux remontées mécaniques et au ski de fonds pour la saison 2015/2016.



TÉLÉSKIS

Matin
Après-midi
Journée
7 jours consécutifs ou non
Saison
Ticket unitaire
Journée débutants et classes de neige
Journée cartes jeunes / FFS/ CE
Saison ski club Val de Morteau

JEUNE JUSQU'À 18 ANS

Couleur	Prix
Vert barré	7.50 €
Rouge barré	7.50 €
Chamois barré	11.00 €
Bleu barré	50.00 €
Violet barré	70.00 €
Blanc	2.00 €
Brun barré	4.50 €
.
Vert barré	55.00 €

ADULTES DÈS 18 ANS

Couleur	Prix
Vert	12.50 €
Rouge	12.50 €
Chamois	16.00 €
Bleu	70.00 €
Violet	130.00 €
Blanc	2.00 €
Brun barré	4.50 €
Bleu	12.50 €

REDEVANCE SKI DE FOND (Adultes : à partir de 17 ans)

Saison France entière	175 €
Saison France entière – Jeunes (6 à 16 ans révolus)	40 €
Saison Massif du Jura à partir du 19/12/2015 – Adultes	108 €
Saison Massif du Jura promo 2 du 15/11 au 18/12 – Adultes	98 €
Saison Massif du Jura promo 1 du 15/09 au 14/11 – Adultes	86 €
Saison Massif du Jura jeunes (6 à 16 ans révolu)	37 €
Saison Val de Morteau promo du 01/10 au 16/12 – Adultes	58 €
Saison Val de Morteau à partir du 17/12 – Adultes	63 €
7 jours Massif du Jura – Adultes	43 €
7 jours Massif du Jura – Jeunes (6-16 ans)	29 €
2 jours Val de Morteau + 25 ans	13 €
2 jours Val de Morteau 6-25 ans	9 €
Séances Val de Morteau + 25 ans	7 €
Séance tarif réduit 6-25 ans ; mercredis hors vacances scolaires ; Famille ; tribu (4 forfaits achetés simultanément)	5 €

Maintien du principe de la réciprocité des cartes nationales, massifs et hebdomadaires.

Maintien du principe de gratuité pour la pratique du ski de fond pour les scolaires dans le cadre de leur enseignement.

Gratuité pour les personnes de plus de 75 ans sur présentation de justificatifs.

Accès gratuit au stade ludique du ski de fond à Gardot.

Gratuité accordée pour les familles sur les forfaits saison massif du jura et les forfaits hebdomadaires :

- Cas 1 : Avec un adultes, gratuité à partir du 3^e enfant.
- Cas 2 : Avec deux adultes, gratuité à partir du 2^e enfant.

Commission Sports et Associations

20

Notre village de Montlebon possède un riche tissu associatif avec environ une trentaine d'associations sportives et culturelles. Cette année, la Municipalité a décidé d'organiser son 1^{er} Forum des Associations qui a eu lieu le samedi 5 septembre à la salle des fêtes. Une quinzaine d'associations avait répondu favorablement à cette invitation et ont pu présenter leurs activités. Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité, permettant de nombreux échanges entre les Belmontoises / Belmontois ainsi qu'entre les diverses associations présentes. Nous avons pu assister à plusieurs démonstrations et nous remercions les associations pour leur implication. Nous avons accueilli aux alentours de midi, le passage de la **Ronde de l'Espoir**, association œuvrant pour la **lutte contre le cancer** qui organise une randonnée cycliste avec étapes dans toutes les communes traversées pour informer les habitants des avancées des soins, des guérisons possibles et récolter des fonds.

nous remercions les associations pour leur implication

Les bénéfices de la journée d'un montant de 406,50 € pour la buvette et la restauration seront reversés intégralement à cette association au **profit de la lutte contre le cancer**. Avec de nombreux visiteurs tout au long de la

journée, qui ont pu profiter de cette manifestation pour visiter les nouvelles installations de la Maison de l'Enfance, ce 1^{er} Forum s'est clôturé dans la bonne humeur en fin d'après-midi. Le bilan de cette journée d'après les associations présentes semble positif et encourageant. Certaines adaptations en fonction des remarques de tous permettront d'optimiser cette formule de forum en conservant une date aux alentours de la rentrée, une fréquence de deux ou trois ans et une plage horaire un peu plus réduite.

Un grand merci à vous Belmontoises / Belmontois pour votre implication associative ou votre visite lors du Forum. **Rendez-vous pour la prochaine édition.**



Site internet et page Facebook

Notre Commune avait à cœur de tisser elle-aussi sa toile sur le net.

Après plusieurs mois de recherche, d'échanges et de développement, celui-ci est enfin en activité. Il est le fruit d'une collaboration entre les Élus de la Commission communication, les Agents municipaux et la société Publipresse de Morteau.

Portail de la commune, il est aussi le lien privilégié avec vous administrés : animation, diffusion d'informations municipales et interaction entre nous, voilà l'ambition que nous avons eue en pensant à ce nouvel outil. Avec sa présentation claire et vivante, sa navigation aisée, il sera pour vous utile au quotidien.

Sur sa page d'accueil, le site donne les dernières actualités de la commune mais permet également d'accéder rapidement à certaines informations (Paiement TIPI, Webcam Meix Musy, réservation de salles, inscription au passage des monstres...)

Au fil des pages, vous trouverez les services proposés par la commune ainsi que des démarches administratives facilitées par des liens et la possibilité de les télécharger,

les manifestations à venir, la liste des entreprises et des associations de la commune, les comptes rendus des Conseils municipaux, la vie scolaire.

Enfin une page consacrée à la culture et au tourisme dans laquelle vous retrouverez tout ce qu'il faut pour passer un agréable séjour dans notre village.

Un site internet étant un outil de communication incontournable à notre époque, celui-ci devra être le plus vivant possible et c'est pourquoi nous vous invitons administrés, présidents(es) d'associations, commerçants, artisans, professionnels du tourisme, loueurs... à nous faire remonter des informations utiles à tous.

Les photographes amateurs peuvent nous faire parvenir des photos du village, comme des dernières manifestations (repas, manifestations, inaugurations...).

Après consultation de la Commission, la mise en ligne de vos articles et documents sera totalement gratuite : c'est un échange qui contribuera à la promotion de vos activités, mais aussi au **développement et à la promotion de notre commune.**

Vous pouvez nous les communiquer directement à la mairie, par mail à l'adresse contact@montlebon.fr

Des liens privilégiés entre la Commune et ses administrés.

21

Adresse du site
à ajouter à vos favoris :
www.montlebon.fr

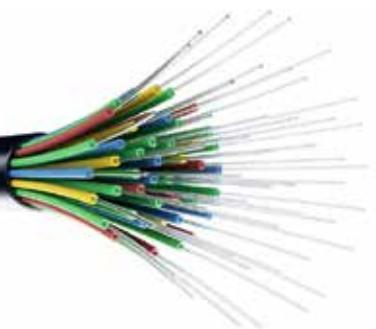
Nous rappelons également que les personnes possédant un compte Facebook, peuvent retrouver de manière continue l'actualité de notre commune sur les réseaux sociaux.

Pensez à aimer cette page et à partager les actualités que vous souhaitez.



Fibre optique : quelques explications

22



LA FIBRE OPTIQUE, C'EST QUOI ?

Une fibre optique est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres.

Cette technologie est déjà utilisée depuis plus de vingt ans notamment pour le transport de données entre les grandes agglomérations. Son extension jusqu'aux logements va permettre de **répondre aux besoins croissants de la population et des entreprises**.

LA FIBRE OPTIQUE, ÇA SERT À QUOI ?

LES «PLUS» TECHNIQUES

• Des débits plus élevés

La fibre optique est capable d'acheminer des débits considérables, environ 100 fois plus élevés que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL).

• Des débits de meilleure qualité

Contrairement au réseau actuel, la fibre optique **transporte des données sur de très longues distances**, quasiment sans atténuation du signal, quelle que soit la localisation du logement, et **est insensible aux perturbations électromagnétiques**, ce qui garantit une meilleure qualité.

• Des débits symétriques

À la différence de la technologie actuelle basée sur le réseau en cuivre (ADSL), les flux de données remontants (de l'utilisateur vers le réseau) peuvent être aussi rapides que les flux descendants (du réseau vers l'utilisateur), ce qui permet le développement d'applications nouvelles.

LES «PLUS» USAGÉS

Les nouveaux réseaux en fibre optique vous permettront de bénéficier des services d'accès à Internet et d'offres multiservices (offres « triple play ») avec une meilleure

qualité et dans des conditions plus confortables qu'avec les réseaux actuels :

• Un accès ultrarapide à Internet

La fibre optique permet des téléchargements nettement plus rapides et confortables. Par exemple, le téléchargement d'un film via une offre légale de vidéo à la demande ne nécessite que quelques secondes avec la fibre optique contre plusieurs minutes avec une connexion ADSL. De même, le temps nécessaire pour déposer des photos sur un site peut être divisé par plus de 100.

• La télévision haute définition et en 3D

La fibre optique permet d'apporter chez l'abonné des flux audiovisuels en haute définition (HD) ou en 3 dimensions (3D).

• De nouveaux usages

Les débits symétriques importants offerts par la fibre vont permettre le développement d'applications nouvelles (télétravail, télé médecine, domotique ...).

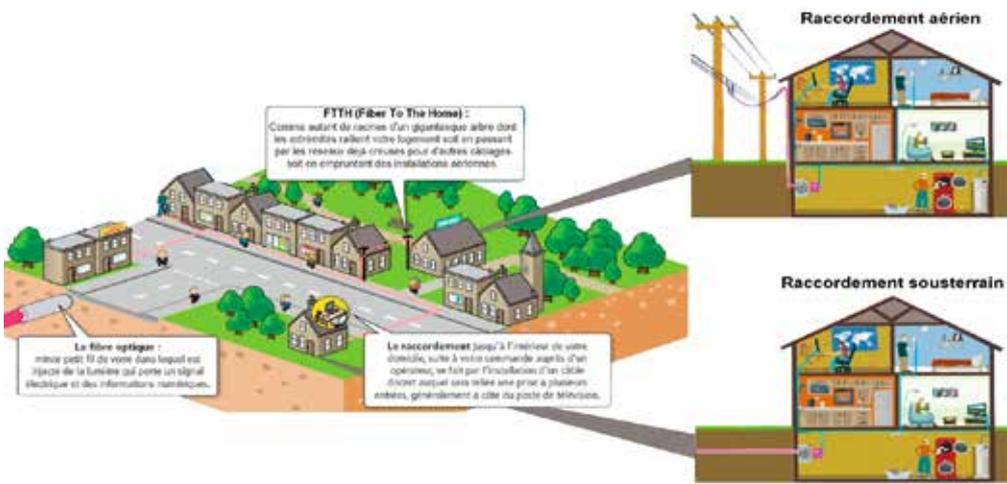
• Des usages simultanés

La capacité de la fibre optique à transporter des débits très importants offre la possibilité aux différentes personnes d'un même foyer de faire des usages simultanés sans contrainte liée au partage des débits.

2 TECHNOLOGIES POUR MONTLEBON

Le Doubs poursuit à un rythme soutenu le déploiement du très haut débit numérique dans ses territoires ruraux, via un syndicat mixte le SMIX Doubs TH qui réunit le Département et 21 communautés de communes. Neuf d'entre elles seront couvertes d'ici à la fin 2018 dont la Communauté de Communes du Val de Morteau, les autres à l'horizon 2021.

Montlebon faisant parti de la CCVM, celle-ci sera une des 1^{ères} à être concernée par le déploiement de la fibre optique. Cependant il est important de préciser que notre commune sera concernée par deux types de technologies d'accès au très haut débit : le FTTH et le FTTH



- Le **FTTN (Fiber To The Node)** correspond à un déploiement de fibre optique jusqu'à un nœud intermédiaire situé entre le centre de raccordement de l'opérateur et le terminal de l'utilisateur. La terminaison de liaison sur les derniers mètres s'appuie ensuite généralement sur le réseau de cuivre existant.
- Le **FTTH (Fiber To The Home)** est quant à lui une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement de l'opérateur et l'utilisateur.

LA FIBRE OPTIQUE : LE DÉPLOIEMENT

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire communal se fera donc par les réseaux existants, aériens ou souterrains.

Alors qu'aujourd'hui, la construction de réseaux souterrains demande des travaux importants de génie civil créant nuisances et pollution, le déploiement par des ressources aériennes pourrait diviser les coûts et les délais de mise en œuvre par 2 ou 3.

Afin d'alimenter le nœud intermédiaire du « Rondot » des poteaux bois ont déjà été plantés le long de la RD48 qui permettront d'utiliser la technologie FTTN dans nos hameaux. Le réseau cuivre alimentera chaque abonné depuis le nœud intermédiaire du « Rondot » mais seulement sur un rayon de 5 km. Au-delà de cette distance le signal est trop faible pour transporter les données.

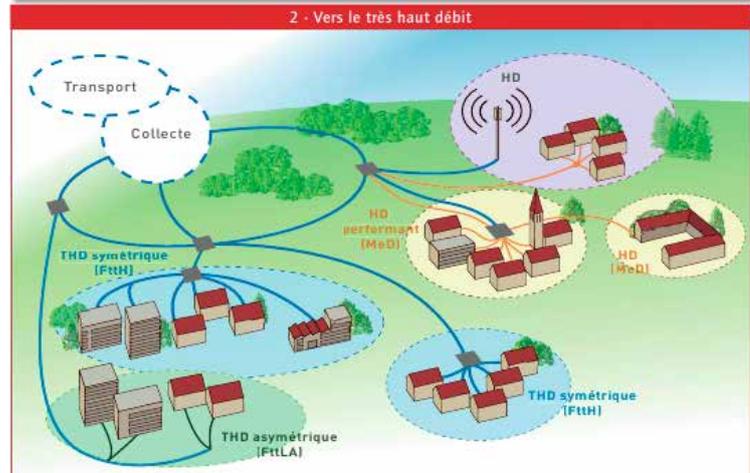
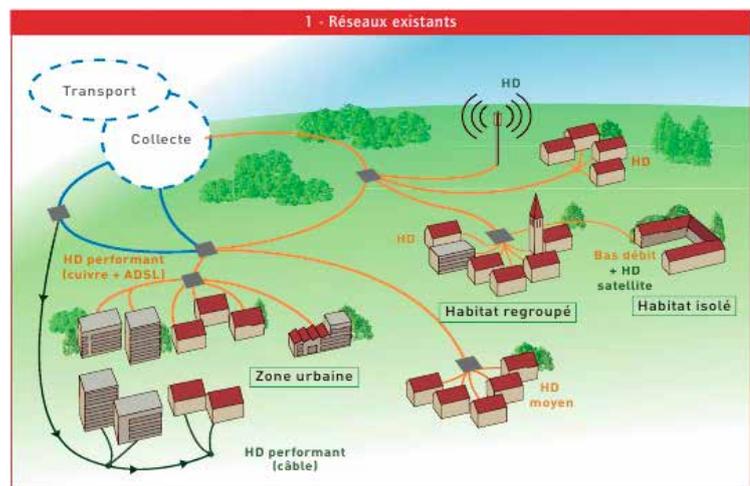
Les personnes en dehors de ce périmètre devront patienter jusqu'en 2020 avant d'avoir la fibre optique sur le pas de leur porte. En attendant la réception par satellite, que le syndicat devrait subventionner à hauteur de 50%, restent le meilleur moyen d'obtenir un accès à Internet.

LA COMMERCIALISATION

Ce chantier étant déjà en cours, la commercialisation de la montée en débit pour les hameaux de Montlebon devrait pouvoir se faire au 1^{er} trimestre 2016, ce qui vous permettra d'obtenir un débit de 4 à 8 Mbs, identique à ce qui se fait aujourd'hui sur Montlebon.

En ce qui concerne le centre-bourg le déploiement de la fibre sera réalisé tout au long de l'année 2016 pour permettre une commercialisation au 1^{er} trimestre 2017. Le débit sera alors de 100 Mbs !

Ensuite libre à vous de choisir l'opérateur de votre choix parmi ceux proposant un abonnement à la fibre pour vous raccorder au réseau. Des réunions de présentation au Conseil municipal ainsi que des réunions d'information publiques devraient avoir lieu courant 2016.





ADAPEI

QUELQUES NOUVELLES DE VOTRE ADAPEI SECTION LOCALE DE MORTEAU

Au cours de l'année 2015, les manifestations habituelles ont eu lieu :

- Repas associatif à Villers-le-Lac
- Pique-nique de rentrée, réunissant personnes accompagnées, familles et amis, professionnels.
- Vide greniers, qui permet le financement d'un voyage culturel en direction des travailleurs de l'Esat et des résidents des foyers.
- Rencontres familles, professionnels et conseillers de section au sein des établissements.
- Début juillet, un service « **Espace Temps-Libre** » à ouvert sur Morteau, c'est un lieu de rencontre pour les personnes accompagnées par l'Adapei et les bénévoles. De nombreuses activités sont proposées, ludiques et/ou culturelles qui servent de support à la création de liens dans une grande convivialité. Lieu où chacun pourra faire part de ses souhaits et de ses envies et ensemble organiser des sorties, des week-ends, accompagnés et soutenus par Charlène et Laura, professionnelles de l'animation et présentes les mercredis et samedis après-midi.

Rencontres et activités ont lieu en « salle de convivialité », rue Barral à Morteau, salle mise à disposition par la Mairie de Morteau et partagée par les séniors, nous les remercions vivement.

L'opération brioche a connu un vif succès cette année encore, merci à la population et aux bénévoles pour leur implication, pour votre commune; 4681 € ont été récoltés. Sur le secteur de l'ADAPEI section Morteau, 8 à 9 enfants porteurs de troubles autistiques vivent chez leurs parents, car aucune structure n'est adaptée à leurs problématiques.

Sans financement complémentaire de l'ARS (Agence Régionale de Santé), l'IME de Morteau a fait le pari de créer un lieu d'accueil et d'apprentissage pour eux.

Des éducateurs se forment actuellement à l'**autisme** et une psychologue spécialisée est venue renforcer l'équipe. En revanche, l'IME avait besoin de mobilier et de matériel pédagogique adapté pour les accueillir dignement.

Notre campagne, « **Opération Brioches** » a permis de financer :

- Un tableau interactif permettant un apprentissage ludique
- Tout le matériel nécessaire à cette classe dédiée.

Grâce à vous tous, trois de ces enfants viennent enfin de prendre le chemin de l'école. La mobilisation reste présente pour pouvoir prochainement les accueillir tous. **Soyez assurés de notre reconnaissance.**

Commission CCAS

26

Pour la première fois, le CCAS a organisé le samedi 31 octobre 2015 à l'épicerie Coccimarket une collecte alimentaire au profit des Restos Du Cœur du Val De Morteau. Cette journée a été un très bel élan de solidarité et de générosité. Trois caddies ont été remis le soir même à l'association de Morteau.

Monsieur Lobre, responsable des Restos Du Cœur de Morteau, ainsi que les bénévoles remercient M. et Mme Bonnot, la Municipalité de Montlebon ainsi que les membres de la commission CCAS pour avoir été à l'origine de cette initiative.

Ils remercient également la générosité de chacun.
Merci à tous et bonne année 2016.

Une collecte alimentaire au profit des Restos Du Cœur du Val de Morteau





LE REPAS DES ANCIENS AURA LIEU LE DIMANCHE 17 JANVIER 2016 À LA SALLE SAINT LOUIS.

Le service traiteur sera assuré par Sylvain Julliard, L'Affûteur De Crocs, de Derrière-le-Mont.

Si vous rencontrez une difficulté pour vous rendre au repas n'hésitez pas à contacter le Secrétariat de Mairie qui chargera les conseillers(ères) de vous véhiculer.

Le groupe de danse **Casa Andaluz** animera une bonne partie de cette journée avec diverses danses de culture et de tradition Andalouses (Sévillanes et Flamenco). Vous aurez également la chance d'écouter et d'apprécier une artiste locale qui aime pousser la chansonnette sur nos airs les plus connus de la chanson française. . .

Venez nombreux partager un agréable moment de convivialité autour d'un délicieux repas.





L'APPAT

Association Pour le Partage Avec tous

Depuis sa création en 1987, l'APPAT continue son chemin et reste une association très importante au sein de notre village. Cette association ne peut vivre sans votre présence et votre participation.

Que de bons moments encore passés cette année avec la **marche aux flambeaux** suivie d'une **fondue géante**. Vous avez été environ 80 marcheurs et 110 personnes au repas.

Puis la fête patronale avec une **exposition autour du tacot** (nous remercions la famille Monney pour sa participation). Le barbecue du midi a regroupé 200 belmontois puis dans l'après-midi 13 équipes se sont affrontées : lancer d'œufs, tir à la corde, course de sac, chaise musicale, jeu des conscrits et montée infernale. Que de rigolades ! Tout le monde a gagné dans cette belle journée.

Merci à vous tous.

POUR CETTE ANNÉE, VOICI LES DONS EFFECTUÉS :

- Don de 2000 € à l'association **À la hauteur d'homme, hauteur d'humanité** aux Fins
- Don de 1200 € à Kovapamina Fivatama à Tamatave Madagascar (Vannerie)

Nous remercions les amis des Fontenottes pour avoir permis de vendre la vannerie de Madagascar pour soutenir l'association Kovapamina (salaire pour les femmes de pêcheurs permettant aux enfants d'aller à l'école).

Pour l'année 2016, nous vous attendons à la descente d'alpage qui aura lieu le dimanche 18 septembre.

**Cette fête ne peut exister sans vous,
L'APPAT, c'est vous.**



Pour nous contacter :

Appatmontlebon@gmail.com

www.appatmontlebon.com

Facebook : APPAT MONTLEBON

Tél. 07 70 25 30 83

Les Amis des Fontenottes

30



Comme nous l'avions déjà fait en 2014, à la foire du 1^{er} mai, sous la houlette du Comité des fêtes, nous avons organisé le repas servi à la salle St Louis. Malgré une météo pluvieuse, le nombre de repas va croissant d'année en année.

Fin juin, direction La Brévine, en Suisse, pour quelques membres de l'association.

À l'occasion de la concentration de tracteurs qui a lieu tous les deux ans,

Tractomania, nous sommes allés les samedi et dimanche, fabriquer et cuire du pain et des gâteaux de ménage avec notre four ambulant. Sous un soleil

radieux, ce fut une fête très réussie, nos pains et nos gâteaux ont eu un franc succès et nous avons été bien accueillis par nos amis suisses.

À nouveau, à la mi-septembre, nous reprenions le chemin de la Suisse. Cette fois, le Comité des fêtes du Cerneux-Péquignot avait invité les associations de Montlebon qui le voulaient bien à participer au défilé organisé pour fêter les **200 ans du rattachement de la commune à la Confédération helvétique**.

Plusieurs associations de Montlebon dont les chars étaient tirés par des chevaux, avaient accepté l'invitation, dont les Amis des Fontenottes, avec le four à pain.

La fête a eu lieu dans une chaleureuse ambiance, et pour certains s'est terminée le soir, autour des moules-frites, au son des chants et musiques tyroliennes.

Nos voisins suisses sont comme nous, animés de l'envie de faire vivre nos villages, et de favoriser les rencontres amicales. Il serait dommage que la frontière soit un frein à ces rencontres.

Nos boulangers d'occasions et de nombreux autres bénévoles étaient sur le pont le 27 septembre et les jours précédents, pour la traditionnelle **Fête des Fontenottes**. Cette modeste fête paroissiale avait été développée afin

de restaurer l'église. Elle a aujourd'hui pris une ampleur que personne n'avait imaginée.

Tout commence par la messe, suivie de l'apéritif en musique avec l'Echo de la Montagne.

Pour souligner la présence des chevaux depuis 30 ans à la fête, nous avons organisé au cours de la matinée, une

Des rencontres franco- suisses

randonnée équestre d'une quinzaine de km sur les hauteurs du village, avec départ et arrivée aux Fontenottes.

Pour une première, nombre d'attelages et montures étaient au rendez-vous, venus des secteurs d'Ornans, Vercel, plateau du Russey, Maïche, Val de Travers

(CH) pour les plus éloignés et chacun a pu apprécier la beauté des recoins des hauteurs de Montlebon.

Puis les repas ont pu satisfaire l'appétit de tous, et l'après-midi s'est déroulée sous le soleil. Une foule nombreuse est venue se restaurer et profiter des animations où chacun a trouvé de quoi se distraire : pêche pour les enfants, maquillage, manège à énergie douce, jeu du Roi. Au cours de l'après-midi, les bénévoles sont plein d'imagination pour distraire et restaurer le public.

La course de chevaux attelés, qui attire toujours du monde, a fait trois heureux gagnants qui ont su prévoir l'arrivée.

Cette année, au cours du repas de remerciement, nous avons voulu remercier tout spécialement deux bénévoles fidèles à notre fête : **Joseph avec ses chevaux** présent depuis 30 ans et **Marcel qui tient les friteuses avec brio** depuis 25 ans.

Merci à eux et merci à tous les bénévoles, originaires des Fontenottes et d'ailleurs, sans qui la fête ne pourrait se faire.

Pour passer à nouveau une belle journée aux Fontenottes en automne prochain, nous vous donnons rendez-vous le 25 septembre 2016.

ABPE

Association belmontoise des parents d'élèves

31

L'ABPE a été créée lors de l'Assemblée générale du 8 février 2011. Auparavant, les parents se mobilisaient et organisaient des actions sans dépendre d'une association. Notre association a pour but de soutenir les projets éducatifs des enseignants, de récolter des fonds afin de pouvoir offrir à l'école et donc aux enfants scolarisés à Montlebon du matériel et des sorties scolaires répondant le mieux possible à leur épanouissement et à leurs intérêts. Et n'oublions pas que cette association a aussi pour vocation de rapprocher les parents d'élèves entre eux, et ainsi participer à la vie du village.

Tous les parents ayant un enfant scolarisé à Montlebon sont membres de l'association ainsi que toute personne résidant sur la commune et qui souhaite s'investir dans l'association. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous si vous voulez vous investir pour nos chères têtes blondes !

Tout au long de l'année, nous avons prévu **des activités et événements afin de récolter des fonds pour l'école**. Le comité ayant été en grande partie renouvelé cette année, nous n'avons pas encore pris toutes nos décisions d'actions, mais vous pouvez déjà noter ces dates dans vos agendas :

- **Soirée déguisée** le 12 mars 2016 à la salle des fêtes de Montlebon
- **Vente de fleurs** au printemps
- **Fête de fin d'année** le vendredi 24 juin 2016
- **Récolte des petits papiers**

LES PETITS PAPIERS TOUS LES PREMIERS SAMEDIS MATINS DU MOIS DE 9H À 12H

Depuis le 7 novembre 2015, l'ABPE collecte à nouveau les petits papiers (papier à recycler) !

Vous pouvez déposer vos papiers au niveau du bâtiment périscolaire côté stade tous les 1^{ers} samedis du mois de 9 h à 12 h. Afin de faciliter la gestion, nous trions les papiers mais nous ne réalisons plus de palettes, nous le livrons en vrac.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider au tri. **Parlez-en autour de vous, c'est une action pour l'environnement et pour les enfants !**

Nous vous remercions pour votre participation et votre collaboration aux différents projets de l'association.



Rapprocher les parents d'élèves et participer à la vie du village

Contact pour l'ABPE :

abpe.montlebon@gmail.com

Contact pour les petits papiers :

M. Frédéric Guibelin

lesguibelin@gmail.com

Tél. 06 32 00 52 27

Comité d'animation de Montlebon

32

25^e FOIRE DU 1^{er} MAI : SERIONS-NOUS MAUDITS ?

Une fois de plus, acheteurs et vendeurs ont dû affronter une pluie incessante tout au long de la journée. Et le vide-greniers s'est réduit comme une peau de chagrin :

1990	Très beau
1991	???
1992	Pluie l'après-midi
1993	Pluie l'après-midi
1994	Beau
1995	Beau
1996	Grêle
1997	Bise
1998	Froid; pluie le soir
1999	Beau; orage le soir !
2000	Pluie tout autour, sauf à Montlebon !
2001	Froid; quelques gouttes de pluie
2002	Pluie toute la journée
2003	Pluie la veille; beau

Cette année encore, le Comité d'animation a réussi à organiser l'ensemble de ses manifestations habituelles, grâce à la bonne volonté de chacun.

Rappel : le Comité est toujours à la recherche d'un Président. Toute personne motivée par ce poste serait la bienvenue.

cinq ou six familles courageuses ont pu se réfugier à l'abri devant les nouveaux locaux scolaires pour y tenir leur stand. Jamais deux sans trois ! En consultant le tableau ci-dessous, on ose espérer qu'il fera meilleur en 2016, puisque nous avons subi les méfaits du mauvais temps trois années consécutives.

2004	Pluie la veille et jusqu'à 8 h, puis beau temps
2005	Très beau (un dimanche)
2006	Beau temps miraculeux
2007	Très beau (mais menaçant l'après-midi)
2008	Pluie à 3 h du matin, froid, puis beau temps
2009	Beau
2010	Pluie toute la journée
2011	Beau, puis pluie de 15 h à 16 h
2012	Pluie la veille et le lendemain, mais aucune goutte dans la journée
2013	Beau temps le matin. Bourrasque subite l'après-midi, dégâts
2014	Pluie toute la journée
2015	Pluie toute la nuit et la journée

Malgré tous ces aléas, la manifestation a rapporté environ 3000 euros, dont 1500 réglés par les commerçants non sédentaires de Besançon, ce qui a permis, avec les économies réalisées les années précédentes, d'acquérir du nouveau matériel : **un second grand chapiteau blanc, une friteuse, une platine lisant CD et MP3, un transpalette, 4 talkies walkies et un percolateur.**

Un grand merci à la Municipalité pour notre nouveau local, de plain-pied. Depuis le mois d'octobre, la majeure partie de notre matériel y est stockée, en particulier les stands, tables ou barrières. Finie la corvée d'escaliers pour aller au sous-sol de la Salle des Fêtes !

RAPPEL : Le matériel acquis grâce à la Foire est réservé aux associations ayant participé à celle-ci, à l'exception des verres, couverts, tables et bancs, qui peuvent être loués aux particuliers.

Tarifs : 1 € la douzaine de verres ou de couverts, à rendre propres, et 2,50 € la table de brasserie avec deux bancs. Pour ces locations, contacter Alain Jacquet au 03 81 67 33 05 ou 06 82 22 94 92 ou en cas d'absence, Daniel Kaczmar au 03 81 67 29 51 ou 06 45 53 09 17 ou encore François Millot au 03 81 67 08 03. Les chapiteaux et le matériel de sonorisation ne peuvent en aucun cas être loués aux particuliers.



25^e OPÉRATION VILLAGE PROPRE « MONTLEBEAU »

Une trentaine de bénévoles, petits et grands, se sont retrouvés le samedi 18 avril 2015 pour nettoyer les bords de routes et les talus. Dans la matinée, par petits groupes, ils ont parcouru la plupart des axes de la commune, de Gardot au Pont-Rouge, remplissant de nombreux sacs poubelles. Malheureusement, la récolte a été tout aussi abondante que les années précédentes.

Merci à tous les participants et en particulier aux enfants, pour leur implication dans cette action collective et citoyenne. L'opération sera reconduite l'an prochain, sans doute le samedi 16 avril, si la météo le permet ! Toute personne qui souhaite offrir à notre village son petit nettoyage de printemps y sera la bienvenue.

Il y aura encore malheureusement beaucoup de travail, certains individus sans scrupules et sans éducation continuant à prendre notre belle nature pour une immense déchetterie ! Comme en témoigne cette photo prise en octobre au carrefour du Cheminot.



OPÉRATION BRIOCHES

Les Belmontois se sont encore une fois montrés généreux, 4 681 euros ayant été collectés en octobre 2015. Merci à toutes les personnes ou associations ayant participé à cette bonne cause.



20^e BOURSE DES COLLECTIONNEURS

Pour cette vingtième édition, **Alain Jacquet** et **Patrice Mazzotti** ont exposé leur collection sur Montlebon et ses hameaux, en présentant près de 250 cartes postales, photos, documents... de la Seigne, Chinard, Cornabey, Sur-le-Fourg, Les Sarrazins, Derrière-le-Mont, Les Fontenottes, Le Gardot, Sobey, etc... et les philatélistes ont pu découvrir une exposition de timbres sur les oiseaux. Dans la salle des fêtes, une vingtaine d'exposants, particuliers ou professionnels, ont pu satisfaire la curiosité des visiteurs, beaucoup plus nombreux que l'an dernier, sans doute en raison du temps plus médiocre.

À midi, une quarantaine de collectionneurs se sont retrouvés, dans une ambiance sympathique, autour d'une bonne choucroute fournie par un traiteur local, l'Affûteur de Crocs.

Et comme de coutume, la journée se termina par le traditionnel tirage de la tombola, faite de cartes postales numérotées. Parmi les nombreux gagnants, Nicolas Patois, philatéliste et numismate, remporta le premier prix : une aquarelle représentant le Mont Dessus en hiver, offerte par **Chantal Berçot**, que nous tenons à remercier chaleureusement.

TÉLÉTHON À VILLERS-LE-LAC

Pour la 17^e année, le Comité d'Animation a tenu son stand de jeux en bois : « Jeu du Roi » et « Pousse-palets » les 4 et 5 décembre à la Salle des Fêtes de Villers-le-Lac.

Un grand merci à tous les fidèles bénévoles et aux sponsors qui nous soutiennent en nous offrant des lots : Sauge Artisan du Bois, Intermarché et le Garage central Peugeot.

Association Trait d'Union

34

VENEZ NOMBREUX À NOTRE WEEK-END D'ATTELAGE LES 27 ET 28 AOÛT 2016 AUX HARAS DU RUSSEY.

- **SAMEDI** : randonnée d'une trentaine de km pour environ 50 attelages de toutes races franco-suissees à travers notre belle campagne.
- **DIMANCHE** : balade d'attelages, maniabilité d'attelage, spectacle équestre, pêche à la truite, animation enfants . . .

Possibilité de restauration sur place • Entrée gratuite



Foyer de Derrière-le-Mont

2015 fut une année très bien remplie pour l'association; d'abord ce fut le traditionnel tournoi de tarot puis la semaine du Café de l'Industrie et enfin en septembre la fête de Derrière-le-Mont. **Toutes ces manifestations ont été réussies grâce à un public nombreux.**

Merci à vous tous mais aussi un grand merci à tous les bénévoles qui ont répondu présent et sans qui rien n'aurait été possible.

En espérant vous rencontrer toujours nombreux lors de nos futures manifestations à Derrière-le-Mont :

TAROT : vendredi 5 février 2016

FÊTE PATRONALE : dimanche 4 septembre 2016



Association Autour d'un jardin

L'année 2015 a été marquée par un bel investissement de notre association au Jardin de Curé avec le soutien de la municipalité.

Le jardin a été débarrassé de nombreuses mauvaises herbes devenues envahissantes, les allées ont retrouvé du gravier, les différents carrés sont remaniés... Ainsi il était en mesure d'accueillir les visiteurs pour le troc de plantes qui s'est déroulé avec des participants passionnés porteurs de trésors de leur jardin, prêts à les échanger contre d'autres merveilles.

Dans l'après-midi, Régine a proposé une démonstration d'astuces et créations forales.

L'un des carrés a été nettoyé pour y mettre des fleurs dans le but de fleurir l'église. Il s'agit aussi de redonner à ce jardin une fonction tout aussi importante que la seule fonction vivrière.

Nous lançons un appel à plants de vivaces pour celui-ci.

N'hésitez à passer nous voir ce printemps !

Une nouveauté : il est possible de participer à tous nos ateliers sans adhérer à **Autour d'un jardin** en versant une simple participation par séance : atelier créatifs, ateliers floraux, ateliers fruitiers.

Pour ces derniers, nos objectifs sont de favoriser la connaissance des variétés locales adaptées à notre climat, la conservation du patrimoine et d'optimiser la production vivrière.

Le nombre réduit de participants facilite les échanges avec le formateur. La pratique favorise l'apprentissage des gestes et techniques.

Nous avons le plaisir de pouvoir faire ces ateliers sous la houlette de **Cyrille Parratte**, amateur plus que chevronné.

Nous nous retrouvons ainsi chez un particulier possédant des fruitiers ayant besoin soit d'une taille de fructification au printemps ou de formation avant l'hiver et nous pratiquons également la greffe tout en se basant sur le calendrier lunaire.

**Suivez
notre
actualité
sur notre
blog:**

autour1jardin.canalblog.com

16 rue des Coquillards
25500 Montlebon
03 81 67 44 88
autourdunjardin@free.fr

Union nationale des combattants

36

Nécrologie :

Fernande Boucard

veuve de Pierre ancien prisonnier 39-45, le 23 janvier.

Jacques Sire

(AFN) 26 années comme porte drapeau, le 9 février

Guy Chardon

(AFN), le 11 mars

Jean Sauge

(AFN), le 10 juillet

En cette fin d'année 2015, notre section compte 37 adhérents (32 anciens d'Afrique du Nord) et 5 veuves d'A.C que nous remercions pour leur présence toujours active.

• **Le 8 février, sortie d'une journée à Montbéliard**, repas dansant avec un orchestre tyrolien, en partenariat avec le club du 3^e âge et loisirs.

• **Le 8 mai cérémonie au monument aux Morts de Montlebon**. Allocution de M^{me} le Maire et lecture de la lettre du ministre des anciens combattants. Marseillaise jouée par l'Écho de la Montagne. Assemblée clairsemée pour le 70^e anniversaire de la victoire 39-45.



• **Le 13 septembre congrès Départemental à Gilley**. 540 participants dont 10 de la section.

• **Le 20 Septembre** sur invitation de nos voisins de Cerneux-Péquignot, **participation à un grand défilé d'associations et de chars**, avec une petite délégation de la section, drapeau en tête, suivi de la calèche tirée par deux chevaux de Noël et Christian Sire.

• **Le 24 septembre repas cantonal à Morteau**. 24 adhérents de Montlebon y participent sur 150 présents. Une belle journée d'amitié.

• **Le 11 novembre, la Marseillaise a été chantée** par les enfants avec l'appui de l'Écho de la Montagne.

Vannerie

Depuis plusieurs années maintenant notre club de vannerie fonctionne le mardi après-midi de 14 h à 17 h. Nous avons déjà tressé des kilomètres de rotin, et c'est parfois assez physique lors de réalisations plus importantes. C'est toujours dans la bonne humeur que se passe notre après-midi et jamais à court d'idées, toutes sortes de modèles se fabriquent. C'est un après-midi où l'on échange aussi des recettes, des astuces, etc. . .

Si vous le souhaitez, vous êtes les bienvenus pour découvrir notre club, c'est avec plaisir que l'on vous accueillera.

Et bien sûr, le traditionnel café, gâteaux avant de se quitter. Une petite sortie est organisée chaque année, visite locale ou plus.



Chorale ladomisol



Le but essentiel de notre association est l'animation bénévole et régulière à tout office religieux et activité profane située dans notre commune. **Ladomisol** participe également à des activités à l'extérieur de Montlebon.

Nous avons notre Assemblée générale en janvier de chaque année. Nous organisons également en début d'année notre loto annuel qui nous permet de faire face à nos dépenses.

Le premier dimanche de mai de chaque année nous participons au Rassemblement des Chorales du Haut-Doubs horloger où se rencontrent 500 choristes qui animent la célébration liturgique le matin et donnent une audition l'après-midi. Nous nous rencontrons aussi pour partager des moments de convivialité autour de la galette des rois, d'une fondue, ou d'un repas le soir du rassemblement des chorales, etc. . .

UN PEU D'HISTOIRE...

La chorale fait suite au «**Chœur de chant**» qui, depuis très longtemps animait les offices religieux à l'église de Sur-la-Seigne. Elle prend un essor remarquable en 1958 lorsque Monsieur **Pierre Henriot** en assure la direction jusqu'en 1971.

Elle devient effectivement une société, créée par sa parution au Journal Officiel du 25 octobre 1974 sous la dénomination «**Ladomisol**».

Depuis 1997 les choristes des anciennes paroisses de Derrière-le-Mont et des Fontenottes nous ont rejoint. Une seconde formation profane est créée en février 2000. Actuellement l'effectif de la chorale est de 28 membres.

Les répétitions ont lieu chaque **vendredi de 20 h 30 à 22 h** pour la formation religieuse et **deux mardis par mois de 20 h 30 à 22 h** pour la formation profane.

NOS ACTIVITÉS EN 2015

- Assemblée générale le 16 janvier
- Loto le 17 mars
- Participation à la Foire du 1^{er} mai à Montlebon
- Participation au Rassemblement des chorales liturgiques du Haut-Doubs horloger à Pierrefontaine-les-Varans le 3 mai et à l'audition de certaines chorales l'après-midi
- Concert à l'hôpital de Morteau le 6 juin
- Sortie annuelle à Besançon le 30 août (promenade en petit train, pique-nique, croisière sur le Doubs, promenade en tramway)
- Participation au 1^{er} Forum des associations belmontoises le 5 septembre
- Participation à l'Opération Brioches en octobre au profit de l'ADAPEI de Morteau
- Repas de Sainte Cécile au restaurant le 22 novembre

NOS PROJETS EN 2016

- Assemblée Générale en janvier
- Loto le 13 mars
- Participation au Rassemblement des Chorales liturgiques du Haut-Doubs horloger à Maiche le 1^{er} mai et à l'audition de certaines chorales l'après-midi
- Sortie annuelle le 28 août
- Participation à l'Opération Brioches en octobre au profit de l'ADAPEI de Morteau



Pas besoin d'être virtuose ni de savoir le solfège pour nous rejoindre. Il suffit d'aimer chanter. Vous pouvez contacter : **Catherine Reuille** au 03 81 67 38 14 ou **Gilles Bourgeois** au 03 81 67 33 50 et 03 81 83 43 27.





L'Écho de la Montagne

38



Outre les sorties traditionnelles, concerts de printemps et de Noël, les cérémonies religieuses accompagnées de nos collègues de la chorale, les cérémonies nationales et les Festivals, notre orchestre s'est exilé le temps d'un **week-end en Alsace** début juillet à Bischoffsheim.

Un week-end détente entre musiciens avant la pause des vacances ! Mais les instruments n'étaient jamais loin. Après une soirée très conviviale, nous avons animé l'apéritif de la fête villageoise. Malgré les fortes chaleurs, de solides amitiés se sont créées entre nos deux sociétés de musique et nul ne doute que nous les reverrons bientôt en terre Franc-Comtoise !

Parmi les événements musicaux particuliers, nos voisins suisses nous ont conviés, avec d'autres associations belmontoises, à fêter le **200^e anniversaire du Cerneux-Peignot**. Un défilé important et impressionnant a été proposé à un public venu en nombre pour ce weekend de festivités. Nous avons été ravis d'y participer.

Une année musicale ne serait pas complète sans parler d'un de ces moments incontournables : les membres honoraires.

Ils sont une pierre angulaire de notre Société et nous permettent de rester en contact avec les belmontois. Chaque année, nous rendons visite à tous les habitants en déambulant et offrant ainsi des petits concerts de rue dans le village. Bien souvent, de longs cortèges d'enfants viennent à notre rencontre et nous suivent un bout de chemin pour notre plus grand plaisir.

Votre accueil, votre gentillesse, votre générosité ainsi que les grands moments de convivialité que nous partageons avec vous font de ces soirées (de début mai à fin juin) des moments inoubliables pour nos jeunes musiciens, qui, en arrivant sur les rangs de l'orchestre, découvrent

et apprennent la solidarité et la vie d'une association. Mais aussi pour les moins jeunes, pour qui ces instants restent parmi les meilleurs souvenirs de l'année.

Les dons que vous offrez généreusement à notre Société de musique nous permettent en partie d'**acheter des instruments pour les jeunes nouvellement inscrits**, de participer aux frais d'inscriptions des élèves et complètent également notre budget « achat de partitions ».

Des postes indispensables au bon fonctionnement d'un orchestre !

Encore une fois MERCI de nous aider à faire vivre notre association.

**Une année
musicale
très riche !**

Enfin, tous ces événements, ces manifestations, ne seraient même pas envisageables sans l'investissement de chacun des musiciens (et souvent aussi de leurs conjoints) qui donnent de leur temps et de leur énergie sans compter ; mais aussi sans l'aide, le soutien et le savoir des membres du Comité dont les compétences ne sont plus à prouver.

Bien sûr, un orchestre quel qu'il soit ne peut pas exister sans un chef. Avec détermination et volonté, il nous montre la route musicale à suivre !

L'Écho de la Montagne a donc beaucoup de chance d'avoir trois baguettes : **Emmanuel Rognon** et **Yves Rougnon-Glasson** pour l'orchestre des jeunes et **Jean-Pierre Frigo** pour le grand orchestre. Merci à eux !

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 30 janvier 2016 pour notre Assemblée générale et le dimanche 31 janvier pour notre traditionnel loto à la Salle des fêtes de Montlebon.



Les Gaspachos

39

La saison 2016 a commencé début octobre à raison de deux répétitions par semaine autour de 6 comédiens et une « metteuse » en scène.

Je vous invite à venir les applaudir :

les 20, 21, 27 et 28 février

et les 5 et 6 mars 2016

**à 20 h 30 le samedi et 17 h précises le dimanche,
salle des fêtes de Montlebon.**

Un petit coucou à notre **Christophe Roy** national qui nous a encore cogité une nouvelle pièce pour les ados.

Son coup de crayon et ses idées toujours de plus en plus surprenantes et imprévisibles, nous font la joie chaque année en avant-première « **MERCI CRICRI** »

Ci-contre, un petit aperçu de la saison 2015 avec nos dynamiques comédiens.

PETITE ANNONCE

Si vous êtes un homme, que vous aimez la comédie, si vous ne vous prenez pas trop au sérieux, je vous souhaite la bienvenue dans la troupe. La gent masculine a tendance à se faire rare sur les planches.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre :

Tél. 03 81 67 19 15

lesgaspachos@gmail.com

(bien entendu, les femmes sont toujours bienvenues).



Ortograf-FR

40

LE MOUVEMENT ORTOGRAF-FR EN 2015

Le mouvement Ortograf-FR est passé il y a trois ans d'une phase de propositions à une phase d'interpellations prégnantes. Plusieurs centaines d'articles rédigés dans cet esprit sont désormais faciles à trouver sur internet

Le champ d'action s'est considérablement élargi, englobant désormais la politique éducative, la politique linguistique, les problèmes de société - dont celui de la laïcité, particulièrement d'actualité.

Mais on n'a pas pour autant abandonné les sujets de départ qui sont donc :

- d'une part, la faisabilité d'une réforme de l'orthographe basée sur une actualisation préalable de l'alphabet,
- d'autre part, la justification scientifique des chauffages par cogénération, c'est à dire par production combinée de chaleur et d'électricité, pour une gestion rigoureuse des ressources énergétiques

La révolution internet est mise à profit pour obtenir des informations précises apportées par les sources les plus diverses, moyennant les précautions nécessaires et en faisant les recoupements qui s'imposent pour juger de leur véracité

D'autre part, la facilité de diffusion de courriels est mise à profit pour faire connaître le plus largement possible des documents rédigés avec soin.

Ils sont dans toute la mesure du possible à la fois brefs, clairs et rigoureux.

Beaucoup de ces articles font une page et peuvent être rediffusés sous forme de tracts en version papier

Pour trouver sur internet ceux qui peuvent vous intéresser, il suffit de placer dans le moteur de recherche Ortograf-FR ou Louis Rougnon Glasson avant les mots-clés de votre choix

Possibilités de contact :

Louis Rougnon Glasson

9, rue Alessandro Volta

25500 Montlebon

louis.rougnon-glasson@laposte.net

ortograf2015@gmail.com

Tél. 03 81 67 43 64



Association des vétérans du foot

Notre association regroupe environ vingt personnes, de Montlebon et des communes environnantes.

Les membres de l'association sont d'anciens joueurs et des personnes aimant la pratique du football.

NOUS NOUS RETROUVONS DEUX FOIS PAR SEMAINE

• **Le mardi de 19 h à 20 h 30** avec nos amis vétérans de Morteau pour taper dans la balle en faisant des petits matchs.

Eh oui, pas besoin d'entraînement spécifique car ce n'est pas à nos âges que l'on va améliorer notre technique individuelle et travailler les différents schémas de jeux comme le 4-4-2 ou le 4-3-3...

Cette séance a juste pour but de se maintenir en forme pour éviter les petites blessures et surtout de diminuer les désagréments physiques de l'après match du vendredi...

• **Le vendredi soir** à Montlebon ou à l'extérieur pour un match contre une équipe de vétérans de la région ou de Suisse.

Chacun (peu importe son niveau footballistique) trouve une place sur le terrain durant les 90 minutes de match pour s'adonner personnellement et collectivement à ce sport.

Comme pour un gamin, un amateur ou un professionnel, ces 90 minutes de match restent une « petite compétition » (pour nous vétérans) où chaque joueur tente d'apporter son physique, sa technique, son collectif dans le but d'essayer de marquer le but de plus pour le gain de la partie et surtout pour se faire plaisir.

À la fin, victoire ou défaite, peu importe, la rencontre se poursuit par un petit repas avec nos adversaires et amis du soir. Chacun peut alors refaire le match, se rappeler d'anciens souvenirs, passer un bon moment en toute convivialité en laissant ensuite place à un week-end pour d'autres activités et pour la famille...

L'association remercie le club de Morteau-Montlebon, les personnes qui sont responsables de l'entretien des terrains ainsi que la Municipalité pour la mise à disposition des installations. Depuis septembre, nous pouvons encore mieux pratiquer notre sport sur un magnifique terrain synthétique qui ne nous laisse plus l'excuse du mauvais terrain lors de fautes techniques...

À noter aussi, que l'association organise un tournoi de pétanque amateur en juin.

Toutes personnes intéressées par la pratique du foot sous cette forme de loisir peuvent contacter le président :

Fabrice PIERREL

au 06 89 42 62 01

ou tout autre membre de l'association.



42

Club de marche

CRÉÉ IL Y A 15 ANS... DÉJÀ

Les marcheurs la plupart retraités se retrouvent avec enthousiasme dans une ambiance conviviale tous les mardis à 13 h 30 au parking sous la mairie pour 2 à 3 heures de randonnée dans le coin.

Plusieurs fois dans l'année nous partons à la journée pour d'autres horizons et sur 2 jours.

Depuis peu... le mercredi même heure même lieu une randonnée est organisée pour les personnes désirant faire une ballade plus cool. Chacun participe suivant ses envies et sa forme.

Le club reste ouvert à tous si l'envie de marcher vous intéresse venez y faire un tour.

Contact au 03 81 67 15 02 ou 03 81 67 43 64

Gym détente

Cette année notre association est heureuse d'accueillir **57 licenciées dont 26 nouvelles adhérentes.**

Tous les jeudis soirs nous nous faisons plaisir sur des cours de **zumba, abdo, step, chorégraphies ou renforcement musculaire.** Le premier cours débute à 19 h 15 et le second à 20 h 15 à la salle des fêtes de Montlebon.

Toutes ces activités sont faites dans la bonne humeur et

la convivialité mais également dans l'effort grâce au dynamisme de **Nathalie Dubois** notre monitrice.

À l'occasion nous organisons aussi des sorties raquette, parcours urbain, marche ou participation à la **Crazy Pink Run** (cf photo).

Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter **Agnès Dejardin** au 03 81 67 53 14.



Chasse

Résumé de deux articles tirés de la Revue Nationale de la Chasse n°817, octobre 2015 :

LE CHASSEUR, UN CITOYEN UTILE

La surveillance de la faune sauvage par les chasseurs est désormais reconnue.

Le 18 mars 2015, la Convention-cadre partenariat 2015-2019 entre le Ministère de l'Agriculture et la FNC (Fédération Nationale de la Chasse) prévoit le renforcement de l'implication des acteurs cynégétiques dans la surveillance sanitaire.

Ainsi, volontaires, techniciens des fédérations et agents de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) sont impliqués dans la surveillance des maladies de la faune sauvage.

LE CHASSEUR, UN ACTEUR ÉCONOMIQUE ET ÉCOCITOYEN

La chasse pèse 3,6 milliards d'euros dans notre économie et surtout 2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée soit 0,6% du PIB.

Donc chaque chasseur contribue à hauteur de 1136 € au calcul du PIB. Un chasseur dépense en moyenne 2162 € par saison et 3200 € en Ile-de-France.

La chasse fait vivre 25 800 personnes à temps plein soit un temps plein pour 70 chasseurs, sans compter les 78 milliards d'heures effectuées par 500 000 bénévoles. Dans notre région, cela correspond à 1434 emplois.



Nécrologie

Une pensée des membres de la société suite au décès brutal de **Norbert**.

Pétanque

Voilà déjà un an que la Société de pétanque a changé de président. Notre concours de l'amitié ne sera désormais plus au programme car nous déplorons le manque de participants de toutes les associations du village, c'est dommage.

Le club fonctionne très bien. Nous vous informons que le boulodrome est ouvert à toutes les personnes qui désirent pratiquer la pétanque tous les mercredis de 13h à 19h.

Ce club a besoin de progresser, actuellement nous avons une quarantaine de licenciés et nous comptons bien l'augmenter. Pour toute personne intéressée contacter le président.

Les 16 et 17 avril prochains pour le 11^e Salon des Vins nous vous attendons nombreux !





Judo club



30 licenciés entre 4 et 12 ans s'entraînent le lundi soir en deux groupes sur les tatamis avec **Adrien Dornier** notre entraîneur apprécié de tous depuis 2008.

Tous sont motivés pour défendre les couleurs du club lors des différentes compétitions amicales de la région. Un grand merci à Adrien qui suit ses élèves lors de ces manifestations.

Depuis cette année les Judokas ont le plaisir de s'entraîner dans les nouveaux locaux de l'école.

Nous vous invitons à découvrir la pratique du judo lors de notre compétition inter-clubs qui se déroulera courant avril au Gymnase du Lycée à Morteau.

Pour tous renseignements :

Maxime Bournez : 06 76 38 60 00

Sébastien Grosjean : 06 76 75 62 51

Tennis

Nous vous rappelons que les cours de tennis de Montlebon sont accessibles à tous.

La vente de badges pour l'entrée et la réservation des cours sera organisée fin avril à proximité des terrains.

Cela reste une activité sans affiliation à la FFT et aux tarifs très attractifs.

Pour tous renseignements :

Maxime Bournez : 06 76 38 60 00

Sébastien Grosjean : 06 76 75 62 51

Football-club Morteau Montlebon

45

L'année 2015 est synonyme, pour notre équipe fanion, d'une descente en Ligue régionale 2, après neuf saisons en Honneur et CFA2 ; c'est la loi du sport et aussi la fin d'un cycle sportif qui doivent nous permettre de repartir sur des bases et des valeurs « de chez nous ». Amour du maillot, respect, combativité, solidarité, sincérité.

Nous avons confié la responsabilité du **groupe senior à Sébastien Mazzotti**, titulaire du Brevet d'Entraîneur Fédéral. Son retour a suscité une forte adhésion des joueurs et redonné un élan à toute l'équipe dirigeante, son projet à moyen terme est raisonnable et ambitieux. **Christian Montclair** reste responsable de l'équipe réserve en Ligue régionale 3, avec dans ses rangs, de nombreux jeunes formés au club.

L'équipe 3, en 3^e division de District est encadrée par **Johan Rognon, Izzet Gomek**, elle démarre la saison avec une effectif fourni, dans une ambiance sympathique qui n'empêche pas le beau jeu, elle évolue le dimanche matin sur le terrain synthétique de Montlebon.

Nos équipes de jeunes évoluent toujours, en **Division Honneur pour les 19 ans : aux commandes Thomas Beauque et Alex Bouhéret**, l'effectif, bien que très jeune, a toutes les qualités pour se maintenir dans cette division ; les 17 ans et les 15 ans démarrent leur championnats de

Promotion Honneur sur de très bonnes bases, **Thomas Didier et Alex Rodriguez, secondés par de nombreux éducateurs diplômés, dirigent les entraînements et leurs jeunes pousses lors des rencontres.**

Fort de ses 300 licenciés, dont, 70 seniors, 33 dirigeants, 16 éducateurs diplômés, le club grandit toujours. On a fêté en 2015 le 50^e anniversaire de la création du SC Montlebon, et je salue ici de nombreux anciens, présents lors de l'inauguration du Synthétique, fondateurs et évocateurs, du club de football.

L'école de football, la création d'une équipe féminine, sont du ressort de **Joël Amiotte**, qui a repris en main l'ensemble du football dit « animation ». De nombreux plateaux, rencontres, tournois sont animés par des éducateurs dont la formation tient à cœur de Joël, et de la direction du club, **Yoann Querard, David Rollet, Sébastien Abad, Marc Salvi, Coco Goven, Dylan Steck, Vincent Nicod, Patrick Henriet, Daniel Vuillemin, Gérard Bettinelli, Alex Bourdenet, Fabien Bez, Franck Steck, Christian Devillers, Yannick Clergeot, Martial Bulliard, Gaël Le Corre, Fabrice Pierrel, Jordan Zaccardi, Aurélien Cupillard** et de nombreux joueurs, donnent de leur temps pour les jeunes du FCMM, si j'en oublie qu'ils me pardonnent.

Visitez le site du club, très actif et réactif :
moteur de recherche,
fc morteaumontlebon
morteaumontlebon.foot@orange.fr

Pour contacter le Président :
Pascal Boillot
0668516169

Patrice MAZZOTTI
Secrétaire général du club
0673572816
patrice.mazzotti@orange.fr



Cette année 2015 a vu le club récompensé au **challenge régional du « fair play »** nous avons reçu à l'Hôtel de Région à Besançon, les félicitations du Président de la Ligue de Franche-Comté de football devant l'ensemble des clubs francs-comtois.

Par ailleurs, nous avons été reçus au **stade Bonal de Sochaux**, afin d'y être récompensés dans le cadre du club « où il fait bon aller jouer » au niveau de l'accueil, réception, collation, niveau Division Honneur ; Pierrot Saillard a représenté le club, assisté de Franck Steck, François Sirugue et Jean-Luc Verdot, ces quatre dirigeants ont assisté à la **rencontre de Ligue 2 Sochaux/ Evian** et ont ainsi récompensé, entre autres bénévoles, de la qualité et de la fidélité qu'ils manifestent au FCMM et aux équipes adverses en l'occurrence. C'est une marque de reconnaissance, que d'autres bénévoles méritent aussi, de la part des instances et des clubs adversaires. Bravo et merci du fond du cœur à eux tous.



Notre **Jean-Pierre Mazzoleni** a reçu, des mains du Président de la Ligue de Franche-Comté, la **médaille de la Ligue pour ses 49 années de présence au club**, dont 21 années pendant lesquelles il a accompagné l'équipe fanion, et ainsi sillonné toute la Région et le Grand Est de la France. Chapeau Mazzo !!



Cette année, nous voit aussi en règle avec le statut de l'arbitrage, **cinq arbitres officient pour le club**, et notre volonté reste de former, de découvrir aussi, de nouveaux arbitres, qui sont essentiels au bon déroulement des compétitions.

La réalisation du terrain synthétique qui voit toutes les jeunes catégories y évoluer, est un atout merveilleux, son inauguration, à la hauteur de la volonté de sa construction, par nos élus restera gravée dans l'histoire du club et de notre commune de Montlebon, associée aussi à celle de Morteau. Le club a financé une partie du projet à hauteur de 20 000 euros.

Conscients de l'outil de travail mis à notre disposition, nous sommes déterminés à utiliser, respecter et faire respecter aussi cette installation.

Le terrain synthétique n'étant pas encore baptisé, je propose qu'il porte le nom de **« Stade des Prieurés »**, ceux des Minimes, de Sur la Seigne et celui des Bénédictins de Morteau, rappelant que le Val de Morteau était composé de plusieurs « quartiers », dont celui de La Seigne et celui de la Gd'Ville de Morteau. Le nom du stade rappellerait donc, l'union des deux communes supports du club pour sa réalisation. Bien entendu, toute idée est la bienvenue . . .

Le club a créé sa « boutique », sur son site internet, où vous pouvez trouver de quoi vous habiller, aux couleurs du FCCMM. Merci aux jeunes qui ont initié le projet et assurèrent, avec le soutien du Comité, le suivi des commandes. Je veux saluer, la Commune de Montlebon, ses Élu(e)s, salarié(e)s, qui sont à notre écoute, et à nos côtés, nos fidèles sponsors, nécessaires à la vie de l'association dans une période et une conjoncture difficiles.

Un grand et sincère « MERCI » à tous nos bénévoles, qui préfèrent, comme votre serviteur, l'ombre à la lumière. MERCI à nos supporters, soutiens.

Un clin d'œil à notre Bernard, qui nous a toujours préparé, bichonné, un terrain Honneur aux petits oignons, malgré les tracasseries, les aléas de la météo et qui a souhaité prendre du recul.

Au nom des 300 licenciés, je vous souhaite tous mes vœux les plus sincères, puissiez-vous vous épanouir dans vos activités, pour votre bien-être, et aussi celui des autres, car comme disait Coluche : **« On est toujours l'autre pour quelqu'un »**.

Suavemente

47

LES ACTIVITÉS ZEN ET SAINES DE SUAVEMENTE À MONTLEBON

ACTIVITÉS	DESCRIPTIFS	PUBLIC	DATE	HEURE
Méditation et relaxation	Des exercices de respiration - Méditation et réflexions sur soi.	Adultes	Tous les lundis	19h
Fin d'année ZEN : se fixer des objectifs et les atteindre	Mon rituel ZEN : je prends soin de moi. Bilan 2015 objectif 2016	Adultes	Dimanche 27 décembre	16h 20h
Randonnée méditative	Marcher à son rythme en pleine conscience + exercices de détente et méditation + dégustation d'un repas Bio.	Jeunes et adultes	Samedi 5 mars	10h 14h
Atelier communication et relaxation parents et enfants	Exercices d'expression par les arts, peinture mais aussi la relaxation à travers le massage ; un échange entre parents et enfants	Enfants et Parents	Dimanche 10 janvier et février	15h30 18h
« Dis moi où tu as mal et je te dirais pourquoi ! »	Présentation et explications du sens de nos douleurs et maladies + Dégustation buffet zen	Adultes	Vendredi 18 mars	19h 21h

Tél. 06 80 47 43 69 • Angelapallero.com

Troisième âge et loisirs

48

Une année s'achève avec ses joies et ses tristesses.

Tout d'abord, le décès de **Guy Chardon**, homme de la forêt. Il avait un réel plaisir à venir installer les tables à la salle des fêtes, « sa salle ». Il a participé à la construction et a constaté les nombreux changements successifs.

Thérèse Tschirky, épouse de notre ancien Président, des difficultés de vue l'empêchaient de venir jouer aux cartes mais elle participait à nos manifestations. Elle s'est éteinte après une courte hospitalisation.

Pierre Mercier, un copain toujours de bonne compagnie. Depuis que tu es parti tous les souvenirs nous reviennent. Après avoir tenu un restaurant à Port Saint Louis, « Pierrot » avait retrouvé son Haut-Doubs, ses balades en forêt, son tiercé et sa table de tarot.

L'ensemble du Club renouvelle ses sincères condoléances et gardera un excellent souvenir de leur passage parmi nous.

• Dimanche 8 février, nous avons organisé avec la collaboration des Anciens Combattants, un **voyage à la Rose-lière de Montbéliard** pour assister à un dîner spectacle avec le groupe folklorique tyrolien de Rosengarden.



Après entente entre les deux associations, et vu le succès de cette journée elle sera reconduite tous les deux ans.

• Mercredi 25 mars, nous avons pu organiser notre **traditionnelle « choucroute »** avec Jean-Marie Magnin à l'animation qui rencontre toujours une participation active des Belmontois mais aussi des Beugnons et des Mortuaciens.

• Fin avril, comme à l'accoutumée nous avons terminé notre demi-saison à Châteleu et l'occasion d'offrir à nos doyennes **Raymonde** et **Madeleine** des fleurs et notre doyen **Fernand** une bouteille aromatisée et de recevoir pour ma part un magnifique magnum pour 9 années de Présidence. Encore merci à tous du fond du cœur.

• Mercredi 21 octobre, la commission CCAS s'est réunie et a décidé de programmer une **séance de prévention routière et des journées informatique**. Je tiens à remercier Madame Le Maire et ses Conseillers de nous avoir permis de reprendre le Club le jeudi pour la plus grande satisfaction surtout de nos adhérentes.

Nous espérons que l'année 2016 nous permettra de rejoindre une nouvelle salle.

Le Président

Association des bûcherons franc-comtois



L'ABFC fait des démonstrations de bûcheronnage de compétition et participe ou organise des concours de bûcheronnage régional, national, international.

L'association comprend 16 membres adhérents.

En 2015, l'année a été riche en concours : Sampans (39), Levier (25), lac des Rouges Truites (39), Romainmôtier (Suisse)... démonstration à Loisy sur Marne.

Président : **Patrice Nussbaum**

Composition du bureau :

Michael Personeni (vice-président),

Bernard Boichard (vice-président adjoint),

Maryline Marandet (secrétaire, trésorière)

Date de création : février 2013

9 rue des carrières • 25500 Montlebon

bucheronfranccomtois@orange.fr • a-b-f-c.org

Ski Club Val de Morteau

MEIX MUSY TOUT DROIT - LES RÉSULTATS

49

• SCRATCH DAMES :

Juliette Wanner 39'09"

• SCRATCH HOMMES :

Emilien Viennet 31'02"

• CADETS :

- 1^{er} **Louis Loubry**
- 2^e **Emile Tissot** (Csrp)
- 3^e **Victor Labbe** (Scv Morteau)

• JEUNES DAMES :

- 1^{er} **Juliette Wanner** (Sc Damprichard)
- 2^e **Elma Steinmann** (Triathlon Besançon)
- 3^e **Mathilde Coste**

• JEUNES HOMMES :

- 1^{er} **Pierre Tichit** (Scv Morteau)
- 2^e **Arnaud Weber** (Besançon Triathlon)
- 3^e **Clément Schwartz** (Csr Pontarlier)

• JUNIORS SÉNIORS DAMES :

- 1^{er} **Mélanie Jeannerod** (Team sport et neige)
- 2^e **Louise Wanner** (Team intersport)
- 3^e **Elen Amiotte** (Scv Morteau)

• JUNIORS SÉNIORS HOMMES :

- 1^{er} **Emilien Viennet**
- 2^e **Alexandre Rognon** (Ski'scool)
- 3^e **Francis Rousset** VSRP

• VÉTÉRANS DAMES :

- 1^{er} **Ghislaine Jacquier** (DSA Morteau)
- 2^e **Béatrice Jeanmonnot**
- 3^e **Bénédicte Chapelle** (DSA Morteau)

• VÉTÉRANS HOMMES :

- 1^{er} **Benoit Chopard-Lallier** (Scv Morteau)
 - 2^e **Xavier Caron**
 - 3^e **Titi Coste**
-



Calendrier des manifestations 2016

50

JANVIER

- 9 Samedi Vœux du Maire
- 17 Dimanche Repas des Anciens
- 31 Dimanche Loto de la Musique

FÉVRIER

- 5 Vendredi Tarot de Derrière-le-Mont
- Du 1^{er} février au 7 mars Salle occupée en partie
. par le théâtre
- 20/27 Samedi/Dimanche Représentation théâtre
- 21/28 Samedi/Dimanche Représentation théâtre

MARS

- 5/6 Samedi/Dimanche Représentation théâtre
- 12 Samedi Soiré déguisée parents
- 13 Dimanche Loto de la chorale
- 18 Vendredi Loto du foot
- 23 Mercredi Repas du 3^e Âge

AVRIL

- 16 Samedi Opération Village propre
- 16/17 Samedi/Dimanche Salon des vins
- 21 Jeudi Stage musical des jeunes
- 22 Vendredi Stage musical des jeunes
- 23 Samedi Stage musical des jeunes

MAI

- 1^{er} Dimanche Foire
- 8 Dimanche Armistice
- 27 Vendredi Fête des Mères
- 28 Samedi Concert de la Musique

JUIN

- 3 Vendredi Pétanque des Vétérans
- 24 Vendredi Olympiades ABPE

SEPTEMBRE

- 4 Dimanche Fête de Derrière-le-Mont
- 17/18 Samedi/Dimanche Descente d'alpage
- 25 Dimanche Fête des Fontenottes

OCTOBRE

- 1^{er}/2 Samedi/Dimanche Banquet des classes
- 15/16 Samedi/Dimanche Bourse des collectionneurs

NOVEMBRE

- 11 Vendredi Armistice
- 12 Samedi APPAT merci
- 19 Samedi Sainte Cécile
- 23 Mercredi Repas du 3^e Âge
- 25 Vendredi Tarot du foot
- 26 Samedi Raclette des Vétérans du Foot
- 27 Dimanche Loto du Judo

DÉCEMBRE

- Du 1^{er} au 5 Téléthon
- 10 Samedi Vente de sapins de Noël
- 16 Vendredi Noël du foot
- 18 Dimanche Concert de la Musique

Annuaire des associations

3^e ÂGE ET LOISIRS

Claude Baverel
4, rue des Ombelles - Montlebon
03 81 67 06 80
baverelclauda@orange.fr

ADMR

Philippe ALPY
7, rue Clos Deland - Frasne
03 81 49 81 33

AMICALE SCOLAIRE

Christine Vasseur
9, place des Minimes - Montlebon
03 81 67 06 59
ecole.sur-la-seigne.montlebon@ac-besancon.fr

AMIS DES FONTENOTTES

Henri Perrin
11, Les Sarrazins - Montlebon
03 81 67 16 30
Facebook : les amis des Fontenottes
lesamisdesfontenottes@outlook.fr

AMITIÉ FRANCO-TURQUE

Uzeyir Yilmaz
23, rue du Val Vert - Les Fins
03 81 67 01 64

APPAT

Aline Sauge
2, Le Mont des Meix - Montlebon
07 70 25 30 83
www.appat.montlebon.com
appatmontlebon@gmail.com

ASSOCIATION BELMontoise DES PARENTS D'ÉLÈVES (ABPE)

Chantal Mounier
5, rue de Cornabey - Montlebon
03 81 43 10 02
christophemounier@orange.fr

ASSOCIATION BûCHERONS FRANC-COMTOIS

Patrice Nussbaum
9, rue des Carrières - Montlebon
http://www.a-b-f-c.org

ASSOCIATION GYM DÉTENTE DE MONTELEBON

Agnès Dejardin
4, rue de Cornabey - Montlebon
03 81 67 53 14
pascal.dejardin@wanadoo.fr

AUTOUR D'UN JARDIN

Dominique Sanvido
16, rue des Coquillards - Montlebon
03 81 67 44 88 / 06 42 44 30 05
autour1jardin.canalblog.com
autourdujardin@free.fr

CHASSE

Joany André
1, rue du Doubs - Montlebon
03 81 67 13 90 / 07 57 51 00 99
elise.romane@orange.fr

CHORALE LADOMISOL

Gilles Bourgeois
15, rue de la Sablière - Montlebon
03 81 83 43 27
gilles.bourgeois3@free.fr

CLUB DE MARCHÉ

Sylviane Simonin
15, Les Sarrazins - Montlebon
03 81 67 15 02
surlamontagne@live.fr

CLUB DE VANNERIE

Dominique Perrin
3, Les Sarrazins - Montlebon
03 81 67 15 18
perrindomi@yahoo.fr

COMITÉ D'ANIMATION DE MONTELEBON

Alain Jacquet
4, rue de Bellevue - Montlebon
06 82 22 94 92
alainjacquet@neuf.fr

COUSINS DU MONDE

Vincent De Chassey
Le Gardot - Montlebon
06 22 96 66 50

ECHO DE LA MONTAGNE

Sophie Oudot
6, rue Marinière - Noël-Cerneux
03 81 67 80 45
http://harmonie.edlm.free.fr
vernerey.sophie@wanadoo.fr

FOOTBALL CLUB MORTEAU-MONTELEBON

Pascal Boillot
Lieu-dit les Sangles - Les Fins
03 81 67 34 97 / 03 81 43 77 13
fcmorteaumontlebon.com
p.boillot@wanadoo.fr

FOYER DE DERRIÈRE-LE-MONT

Patrick André
3, Les Charmottes - Montlebon
06 86 16 53 53
patrickandre-lescharmottes@orange.fr

GÉNÉALOGIE (CEGFC section de Morteau)

Gérard Patois
14, rue Capit Treilhaes - Frambouhans
03 81 68 62 25

JUDO

Maxime Bournez
21, Clos Chevril - Montlebon
03 81 67 31 60 / 06 76 38 60 00
judoclubmontlebon@gmail.com

MATERNELLE SUR LA SEIGNE

Christophe Roy
7, place des Minimes - Montlebon
03 81 67 23 69
maternelle.surlaseigne@wanadoo.fr

ORTOGRAF-FR

Louis Rougnon-Glasson
9, rue Volta - Montlebon
03 81 67 43 64
louis.rougnon-glasson@laposte.net

PÉTANQUE

Benoît Drezet
21, rue de Chinar - Montlebon
06 89 66 80 56
benoitdrezet@hotmail.com

SUAVEMENTE

Angela Pallero
31, rue de Neuchâtel - Montlebon
06 80 47 43 69
angela.therapie@gmail.com

TENNIS

Sébastien Grosjean
34, rue Baillé - Montlebon
06 76 75 62 51 / 06 79 08 38 41
tennismontlebon@gmail.com

THÉÂTRE LES GASPACHOS

Denis Vermot
1, Champ la Gaude - Montlebon
03 81 67 19 15
lesgaspachos@gmail.com

TRAIT D'UNION ET CHEVAL COMTOIS DU VAL DE MORTEAU

Noël Sire
17, rue du Petit Four - Montlebon
03 81 67 12 77

UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Roger Rinaldi
34, rue de la Tuilerie - Montlebon
03 81 67 25 50
roger.rinaldi0607@orange.fr

VÉTÉRANS DU FOOT

Fabrice Pierrel
21, rue de la Sablière - Montlebon
03 81 67 51 67 / 06 89 42 62 01
pierrelfabrice@orange.fr



4342 MORTEAU — MONTLEBON-SUR-LA-SEIGNE — USINE GAUD

L'usine Vermot-Gaud

Jules Vermot-Gaud est né le 28 mars 1894 à Montlebon. Il se marie le 27 décembre 1919 avec Reine Cassard. De cette union naissent trois enfants, Norbert, Solange et Max qui auront chacun un rôle dans l'affaire Vermot-Gaud.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, associé à son frère Charles, Jules Vermot-Gaud, homme très entreprenant, se lance dans la fabrication de couverts en aluminium en 1919. Il s'installe dans un petit atelier adossé à la maison familiale, et embauche peu à peu une dizaine d'ouvriers. À cette époque, l'aluminium, tiré de la bauxite, est un métal nouveau, et plus facile à travailler que le fer.

Pour se procurer de la matière première, Jules récupère des carcasses d'avions de la Guerre de 14-18.

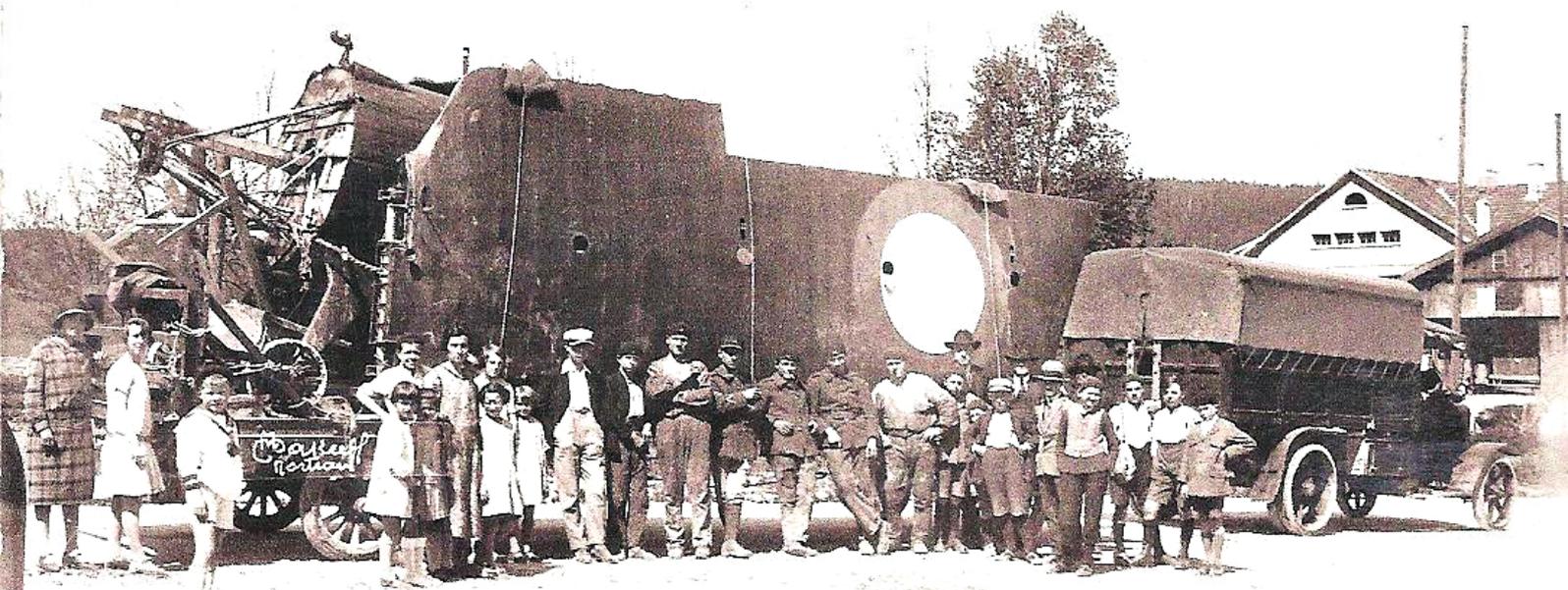
Sur ce document, de nombreux curieux s'attourent sur la place du village pour contempler cet étrange chargement et se faire photographier autour de Jules, toujours coiffé d'un éternel chapeau.

Au fond, on aperçoit le toit de l'usine abritant la fonderie, construite en 1923.

L'usine sera agrandie une première fois en 1927, et une seconde fois en 1930, avec le bâtiment situé en bord de route, abritant les bureaux, les ateliers d'emballage, un appartement et des vestiaires avec douches au sous-sol. À la fin des années 1930, les couverts sont chromés, puis seront fabriqués en acier inoxydable après la Seconde Guerre mondiale, avec la création de la marque VEGO.

Jamais à court d'idées, Jules Vermot-Gaud se lance dans la fabrication de petites dinettes pour les enfants, ce qui lui permettra de mieux résister à la crise de 1929.

Les affaires prospèrent très rapidement, et le nombre d'ouvriers ne cesse de s'accroître, surtout pour le polissage des couverts.





En 1936, comme dans toute la France, ils se mettent en grève afin d'obtenir de nombreux avantages sociaux, dont les congés payés, et l'usine restera fermée pendant une semaine.

Il leur arrivait parfois de danser dans la cour de l'usine, au son de l'accordéon.

Non loin de l'usine, vers 1930, Jules Vermot-Gaud fait construire un gigantesque bâtiment pour y élever des volailles. Mais l'activité cessera rapidement, en 1937, et la construction aura alors de multiples emplois : élevage de cochons, atelier de menuiserie, de polissage, stockage de marchandises, comme des fleurs artificielles. Le «poulailler» – photo prise en 1991 – sera démoli en 2002.



Le «poulailler» construit vers 1930 et démoli en 2002.

DEUX CARTES POSTALES REPRÉSENTANT L'USINE



L'aile gauche
abritant les bureaux,
carte écrite en 1937



L'aile droite,
avec la fonderie,
carte écrite en 1946

Jules Vermot-Gaud exploitera seul son usine jusqu'en 1947, date à laquelle sa société est dissoute, pour être remplacée par trois nouvelles sociétés, composées de quatre associés, tous issus de la famille Vermot-Gaud.

À son apogée, l'entreprise accueillera jusqu'à 160 ouvriers.

Les **Etablissements Vermot-Gaud & Compagnie** diversifient alors leurs productions sur d'autres sites: fabrication d'instruments dentaires aux Hôpitaux Neufs, d'aiguilles de montres à Gray, d'appareils électroménagers à Montreuil, de fleurs artificielles à Pontarlier, de clous, de tubes cathodiques, de peintures, d'aiguilles à tricoter,

etc... Leurs fabrications connues sous la marque VEGO se vendent aussi bien en métropole qu'à l'étranger: Algérie, Tunisie, Madagascar, Liban, Syrie, etc...



la plus extraordinaire des machines à laver
à Lambies

VEGO

13 kg 5.
CAPACITÉ HORAIRE

- simplicité
- robustesse
- douceur
- efficacité
- sans frais d'installation
- garantie 2 ans

LAVAGE TOTAL Tambour spacieux en alliage inoxydable à rotation alternative et agit. agit. en trois directions. Maxi-vego sur roulements à billes avec amortisseurs. Pas d'entretien le linge se déplace librement et se lave intelligemment et uniformément sans secousses.

EBULLITION Eau rapide. Eau de ville, bouillante, propre et économe.

THERMOMETRE Température de lavage pré-réglée.

RINCAGE En eau chaude. Rinses en pré-lavage et en rinçage.

ASSOISSAGE INTEGRAL Centrifuge très efficace pour sécher le linge à l'abri de l'air et du soleil sans secousses.

SILENCE Absolu, obtenu de façon particulière, montage mécanique sur Silentec, système sans vibrations.

CARROSSERIE Ecran double et moderne, avec à l'intérieur une porte anti-chock à 80°. L'incubation du linge se fait en toute sécurité.

ECONOMIES CONTROLÉES 1/1 Moins d'eau - 20 litres en moyenne.
2/2 Moins de savon.
3/3 Moins de chauffage.

PRODUCTION **VERMOT-GAUD & CIE**
S. A. R. L. CAPITAL 104.500.000 FR. - MORTEAU (DOUBS) TEL. 59

Fraises "Vego-Dental"

Acier spécial garanti Chrome - Tungstène - Vanadium

Type - Exécution : PM et AD	PRIX de
1. ROUNDE Type 1 - 8 1 2 3 4 5 6 7 8	44
2. CONE DENIERE Type 2 - 8 1 2 3 4 5 6 7 8	44
3. CONE LONG Type 3 - 8 1 2 3 4 5 6 7 8	44
4. CONE COURT Type 4 - 8 1 2 3 4 5 6 7 8	43
5. CONE LONG Type 5 - 8 1 2 3 4 5 6 7 8	43
6. ROUNDE Type 6 - 8 1 2 3 4 5 6 7 8	43
7. CONE DENIERE Type 7 - 8 1 2 3 4 5 6 7 8	43
9. CONE COURT Type 9 - 8 1 2 3 4 5 6 7 8	43
10. CONE LONG Type 10 - 8 1 2 3 4 5 6 7 8	43

commande à votre Fournisseur habituel ou à nous-même pour nos distributeurs.

Etablissements VERMOT-GAUD & CIE
S. A. R. L. AU CAPITAL DE 104.500.000 FR. - AGENCE DE COMMERCE INDUSTRIEL 20 21 22 23
MONTLEBON - MORTEAU (DOUBS)
Télé : Morteau 59 - Télég. VERMOTGAUD MORTEAU (DOUBS)
Département "VEGO-DENTAL" LABORATOIRE & MANUFACTURE FRANCO-SUISSE

Distributeur

Ecran Classeur

"Vego-Dental"

Distributeur Ecran-Classeur OROVIS

Ensemble de 10 burs dentaires en acier spécial garanti Chrome - Tungstène - Vanadium. Idéal pour l'usage clinique. Références: OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS.

Ensemble de 10 burs dentaires en acier spécial garanti Chrome - Tungstène - Vanadium. Idéal pour l'usage clinique. Références: OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS, OROVIS.

Mais l'entreprise connaît ses premières difficultés avec certaines de ses usines, ce qui l'empêche de développer et moderniser la fabrication des couverts. En 1963, les sociétés se voient dans l'obligation de déposer le bilan. L'activité est aussitôt reprise par SODEX Vermot-Gaud, puis par Les Etablissements Vermot-Gaud et Compagnie en 1968. Entre-temps, Jules Vermot-Gaud décède le 22 novembre 1964.

En 1967, les associés restant décident de cesser la fabrication et la vente d'appareils électroménagers, pour se consacrer entièrement à la confection de couverts de table, coutellerie et articles de cuisine. Mais ils se heurtent à la concurrence de l'Italie, l'Espagne et l'Asie du Sud-Est, et l'activité périclité progressivement jusqu'à la fermeture en 1978. L'usine occupera encore quelques ouvriers pour l'entretien des machines jusqu'en 1984, année de la fermeture définitive.

Durant de nombreuses années, l'usine restera vide, jusqu'à ce que les héritiers prennent la décision de la vendre à un promoteur qui est parvenu à transformer cet ancien bâtiment industriel en 32 logements sans le dénaturer, en gardant la couleur d'origine. Et en hommage à la famille Vermot-Gaud, le promoteur a intégré en trompe l'œil, le buste de Jules Vermot-Gaud, fondateur de cette manufacture.

Seuls, des balcons en fer forgé ont été ajoutés sur les façades au sud et à l'ouest. Les premiers logements ont été livrés à la fin de l'année 2009.

Alain Jacquet





LES MÉDAILLÉS DES ETS VERMOT-GAUD EN 1962

De gauche à droite, au premier rang : **Marie Curie, Rose Perrot, Andrée Chopard, Rose André, Jeanne taillard, Mireille Jeannot, Emma Dubief, Georgette Remère, Léa Berrera.**

Au deuxième rang : **Emile Cupillard, Jules Dubief, Victor Remère, Léon Balanche, Jacques Berrera, Lucien Myotte, Raymond Oudot, Félix Oudot, Charles Vermot-Gaud (frère de Jules)**

Au troisième rang : **Guy Oudot, Jean Jaroszyk, Léon Bobillier, Maurice Droz-Bartholet, Georges Steck, Alphonse Myotte, Michel Dromard, Joseph Raba, Marcel Jeannot , Alphonse Boillot.**

LE MIRACLE DES USINES VERMOT-GAUD

Article paru en 1951 dans L'Est Républicain

Nous sommes maintenant en mesure de rassurer les plus robustes manieurs de fourchettes: leur arme favorite n'est pas encore près de leur faire défaut. . . Les usines Vermot-Gaud en démoulent bon an mal an quelques trois cents tonnes. C'est assez dire que le chômage n'existe pas dans la maison.

Nous ne pouvons donner que peu de chiffres sur cette fabrication massive de couverts en aluminium, qui font du village de Montlebon la capitale de la petite cuiller. Il n'est point d'industries qui n'aient leurs secrets. Il n'est plus que d'entrer dans le bureau de M. Vermot-Gaud pour comprendre ce que production veut dire.

Avec son affabilité proverbiale, celui qui préside aux destinées de l'usine nous reçoit et nous parle. Il serait mieux de dire qu'il tente de nous parler car son travail est énorme, son activité débordante, à l'image du courrier qui couvre sa table de travail. Toutes les trois minutes à peu près, la sonnerie du téléphone retentit: l'appareil est fixé sur un pivot, et cet ingénieux arrangement lui permet de répondre tout en continuant à feuilleter un dossier, à moins qu'il n'appelle d'un geste une secrétaire ou n'allume une cigarette. C'est un spectacle assez impressionnant que grandit encore le roulement lourd des chariots à l'étage supérieur et la ressemblance étonnante du maître de céans avec Wiston Churchill. . .

On passe rapidement du grand bureau clair, aux meubles modernes, où s'affairent de diligentes dactylos, à l'univers bruyant des ateliers. Ici, le laminoir, qui aspire entre ses lourdes lèvres les grosses feuilles d'inox, brusquement amincies. Plus loin, les presses aux battements rythmés.

Devant elles, impassibles, les ouvriers, avec un automatisme rigoureux et une dextérité un peu ahurissante, placent et enlèvent la cuiller qui se creuse. Le mouvement de leurs mains finit par donner le vertige et l'on ne peut pas ne pas songer aux fameux «temps modernes» de Charlie Chaplin devant la trajectoire immuable de ces gestes mille fois répétés.

À côté des presses, l'atelier d'outillage qui permet à l'usine Vermot-Gaud d'être son propre fournisseur. Dans une longue salle, des ouvrières polisseuses donnent aux couverts une forme définitive, d'autres procèdent à l'ébarbage et séparent les cuillers accouplées comme des sœurs siamoises. Tout cela dans le vacarme assourdissant des machines, le roulement des diables et le tintement - pas trop gastronomique d'ailleurs - des milliers de couverts.

À l'emballage, le travail se fait dans une atmosphère plus reposante. Les montagnes de fourchettes, de cuillers et de couteaux sont triées et placées dans des boîtes. Elles partiront dans toutes les régions de France, dans les territoires de l'Union Française, à l'étranger aussi. M. Vermot-Gaud a bien voulu nous dire que les U.S.A. étaient de gros clients pour la maison.

À midi, les cent soixante employés de chez Vermot-Gaud abandonnent ateliers, bureaux, presses, polisseuses, et le long défilé commence devant la pendule, car, pour eux aussi, vient le moment où les couverts cessent d'être le but d'un travail pour devenir l'instrument d'une salubre détente.

Visite des anciens Maires

L'association des anciens Maires et Adjointes du Doubs présidée par Madame Renée Voilley et Monsieur Humbert a organisé une sortie dans notre commune.

Après avoir découvert l'entreprise Sauge et son savoir-faire et la transformation du bois, un repas leur a été servi à l'Auberge du Charron.

Madame le Maire et quelques représentants de la commune les ont accueillis à la salle des fêtes de Derrière-le-Mont pour une présentation de la commune et des projets en cours.

Cette journée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Exposition universelle Milan 2015

62

L'entreprise Simonin a été chargée de la réalisation du pavillon France pour l'exposition universelle de Milan 2015. Elle fut incontestablement la star de cette expo. Ce pavillon a suscité bien des convoitises, son architecture réalisée entièrement en ossature bois, offre un ensemble de 2000 pièces de bois assemblées par un système de chevilles invisibles qui lui permet d'être démontable et remontable.

Toute la structure de ce bâtiment représente un territoire de 3600 m² dont 2000 m² reproduisent un paysage inversé où l'on retrouve de magnifiques combles rappelant les douces collines de notre région.

Bravo à cette entreprise et tous ces collaborateurs. Souhaitons-leur de nombreux projets innovants comme celui-ci pour le futur. Merci de porter à l'international les couleurs belmontoises.



Dépôts sauvages : rappel à la citoyenneté



Malgré les différents rappels, il semblerait que les dépôts sauvages d'ordures ou de verre continuent sur notre commune. Ces incivilités répétées dégradent gravement l'image de notre centre bourg comme ici à l'intersection de la Rue de Neuchâtel et de la Rue de la Vigne.

Il avait été décidé par la Municipalité de déplacer les conteneurs à verre de cet emplacement et de les regrouper avec ceux de la rue des Seignes afin de limiter l'impact visuel du manque de civisme dont certains d'entre nous font preuve.

Malgré cela, les dépôts continuent de plus belle, les employés municipaux sont obligés de se substituer aux services de collecte des déchets, afin de maintenir la

propreté de notre village.

Nous vous rappelons que les conteneurs de collecte du verre à Montlebon se situent : Rue des Seignes et à la Combe Chagris (direction Derrière-le-Mont après la rue de Chinard) et que ses dépôts doivent se faire principalement en journée afin de limiter les nuisances sonores pour les riverains.

Nous comptons de nouveau sur le civisme de tous afin que cessent ces agissements, faute de quoi un arrêté municipal pourra être pris afin de permettre d'engager des poursuites administratives envers les différents responsables de ces actes.

Téléchargement sur Internet

La dématérialisation croissante des offres culturelles facilite leur diffusion sous format numérique sur Internet. Ainsi, vous pouvez rapidement télécharger de la musique, des films ou encore des livres. Mais ce sont des œuvres culturelles protégées par le droit d'auteur et qui ne peuvent être diffusées sur Internet qu'avec l'accord de leur auteur.

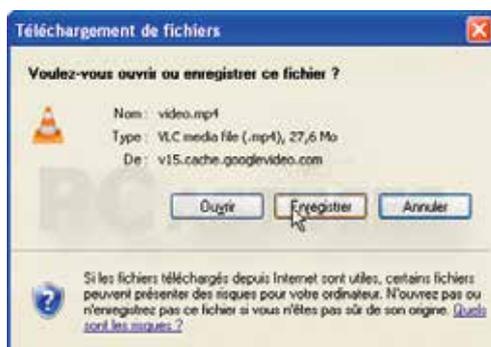
COMMENT TÉLÉCHARGER LÉGALEMENT ?

Le téléchargement sur Internet est légal ! En effet, qu'il soit gratuit ou payant, il est légal s'il se fait avec l'autorisation des auteurs des œuvres téléchargées.

Un site de téléchargement légal doit présenter des mentions légales précises et détaillées mentionnant leur respect du droit d'auteur.

Un autre indicateur est lié à la présence de publicités intempestives (via l'ouverture de fenêtres "popup" par exemple) destinées pour la plupart aux adultes : en général, ce type de site ne propose pas de téléchargement légal.

Vous pouvez consulter le site Internet www.offrelegale.fr. Ce site a été créé par la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (HADOPI), et recense les offres culturelles en ligne légales disponibles en France. **Un label permet d'identifier clairement le caractère légal des offres** (www.offrelegale.fr/label/qu-est-ce-que-le-label-offre-legale-Hadopi).



LES SANCTIONS EN CAS DE TÉLÉCHARGEMENT ILLÉGAL

L'HADOPI a lancé la procédure de "réponse graduée", qui vise à dissuader l'internaute de continuer de télécharger ou d'échanger illégalement des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Dans un premier temps, un courrier électronique vous demandera d'arrêter vos activités illicites.

Si vous recevez ce mail, il est recommandé de sécuriser votre poste et votre accès Internet afin d'éviter qu'une personne mal intentionnée ne télécharge du contenu illégalement à partir de votre connexion à votre insu.

En cas de récidive dans un délai de six mois, un deuxième courrier électronique et une lettre recommandée vous seront adressés ; enfin, si une nouvelle infraction est commise dans un délai d'un an suivant la date de présentation de la deuxième recommandation, votre dossier pourra être transmis au Parquet.

En outre, que vous souhaitiez mettre à disposition d'autres internautes ou télécharger sur une plateforme de partage, une œuvre protégée, sans permission de l'auteur, vous vous exposez à un délit de contrefaçon, et à des sanctions pénales.

EST-IL POSSIBLE D'ANNULER MON TÉLÉCHARGEMENT ?

Depuis la loi du 17 mars 2014, vous ne pouvez pas annuler une commande qui porte sur le téléchargement d'un contenu numérique (logiciel) non fourni sur un support matériel (CD-Rom, DVD...) si vous avez donné votre accord pour commencer le téléchargement du contenu pendant la période de rétractation, et que vous avez renoncé expressément (en cochant une case, par exemple) à exercer votre droit de rétractation. Si ces conditions ne sont pas remplies, vous pouvez alors annuler votre commande.

Mieux vaut vérifier que ce que vous téléchargez correspond bien à vos souhaits avant de confirmer votre commande.

État civil

64

MARIAGES

Aymeric Steibel et **Jie Zhang** le 26 janvier 2015
Sami Casse et **Elodie Plouviet** le 25 avril 2015
Olivier Sauge et **Marie-Odile Lebeau** le 23 mai 2015
Alain Sire et **Séverine Perrin** le 26 juin 2015
Cüneyt Temizyurek et **Emeline Charles** le 4 juillet 2015
Norbert Colin et **Sylvie Binétruy** le 4 juillet 2015
Christophe AUBRION et **Cindy RUFER** le 4 juillet 2015
Hubert Tudo et **Lorène Gaiffe** le 7 août 2015
Marc Labourey et **Marie-Claire Voland** le 29 août 2015
Jean-François Rure et **Mélanie Bourdenet** le 12 septembre 2015
Fabrice Simonin et **Carole Mahowlic** le 10 octobre 2015
Dominique Marchand et **Anne-Laure Hirschy** le 12 décembre 2015

DÉCÈS

Fernande Sire épouse Boucard décédée le 23 janvier 2015
Jacques Sire décédé le 6 février 2015
Thierry Bournez décédé le 14 février 2015
Guy Chardon décédé le 11 mars 2015
Denise Boillot épouse Bole-Richard décédée le 12 avril 2015
Norbert Mercier décédé le 27 avril 2015
Pierre Mercier décédé le 26 mai 2015
Michel Boveresse décédé le 27 juin 2015
Jean-Marie Sauge décédé le 10 juillet 2015
Désirée Jacquot épouse Pugin décédée le 13 juillet 2015
Thérèse Gaiffe épouse Tschirky décédée le 17 juillet 2015
Jean-Marie Bourdenet décédé le 31 juillet 2015
Raymond Pugin décédé le 2 septembre 2015
Léon Boillot décédé le 19 septembre 2015

NAISSANCES

Lisandro Tournoux né le 7 janvier 2015
Stan Amiot né le 16 janvier 2015
Eliott Benoit-Pequignet né le 9 février 2015
Miyasa Yuksel née le 11 mars 2015
Ayaz Agga né le 26 mars 2015
Maël Colombatto né le 19 avril 2015
Thomas et **Martin Billod-Laillet** nés le 8 mai 2015
Charly Bassetti né le 14 mai 2015
Pauline Grandvoynet née le 31 mai 2015
Nathan Maire né le 15 juin 2015
Théo Perrin né le 23 juin 2015
Léon Perret né le 26 juin 2015
Thomas Wozny né le 11 juillet 2015
Jules Colard né le 5 août 2015
Sacha Jeannenot né le 13 août 2015
Manolie Ronfard née le 4 octobre 2015
Emma Boujon née le 5 octobre 2015
Inès Dekoninck née le 20 octobre 2015
Judith Bournez née le 1^{er} novembre 2015
Olivia Brengel née le 2 novembre 2015
Ambre Vequaud née le 11 novembre 2015
Hugo Bobillier-Chaumont né le 23 novembre 2015
Lucas Vermot-Desroches né le 3 décembre 2015



Horaires d'ouverture de la Mairie :

**Du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45
et le samedi de 9 h à 12 h**

